



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



SEPTEMBRE 2024

Hotel de l'Intercommunalité
35 avenue Villebois Mareuil
85607 MONTAIGU-VENDÉE CEDEX
www.terresdemontaigu.fr

**TERRES DE
MONTAIGU**
Communauté d'agglomération

SOMMAIRE

Introduction - 2

Grands projets 2023 - 3

Chiffres-clés - 4

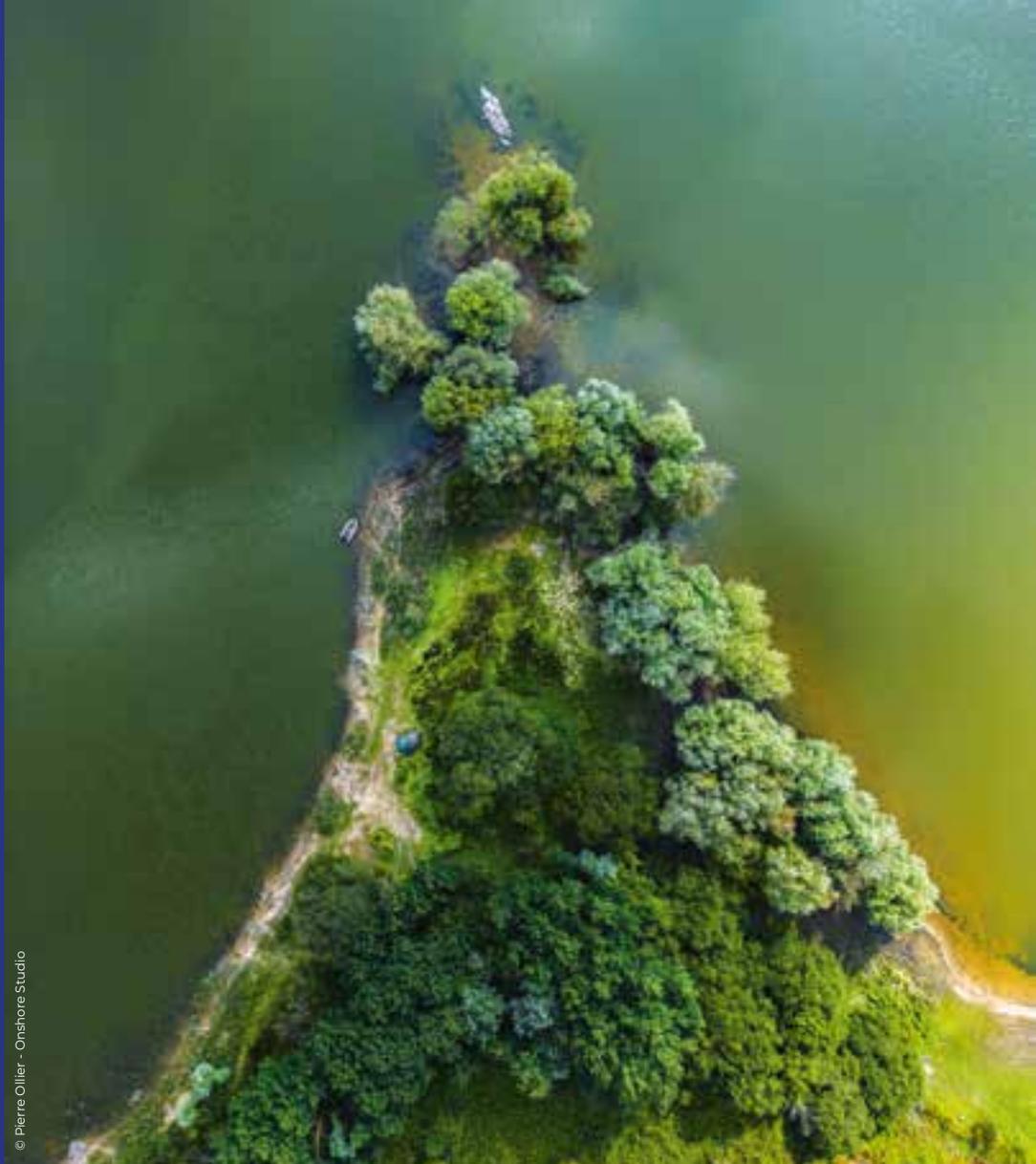
Organisation Territoriale - 9

Réalisations 2023 - 15

Les moyens pour agir - 40

Annexes - 49

© Pierre Ollier - Onshore Studio



Le rapport d'activités est un document réalisé tous les ans, qui établit le bilan de l'action de Terres de Montaigu sur l'année écoulée.

L'année 2023 a été marquée par plusieurs actions en faveur de la préservation de l'environnement et notamment la mise en œuvre des premières actions du plan climat Terres d'enAIRgie et du schéma vélo intercommunal. Le territoire a également, une nouvelle fois, obtenu de très bons résultats en matière de gestion des déchets.

Pour accompagner les générations futures et répondre aux besoins des habitants sur le territoire, Terres de Montaigu a initié de nouvelles actions à destination des jeunes et de leurs familles. Le déploiement du service de transport scolaire a été effectif à la rentrée 2023, le parcours Ecl'or s'est étendu aux classes de 4^e et 3^e, de nouvelles actions ont été déployées pour mieux faire connaître les métiers industriels, et le dispositif Orchestre au collège a fait son entrée dans deux établissements. Pour chacune de ces actions, la collectivité a pu compter sur la forte implication des enseignants et des entrepreneurs du territoire. En parallèle, la communauté d'agglomération a adopté son plan Familles et Santé 2023-2027, signé en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et la Caisse d'Allocations Familiales.

L'année 2023 a également été riche en aménagements avec l'ouverture du nouveau parking à étages de la gare de Montaigu-Vendée, le démarrage des travaux du cinéma et du futur hôtel intercommunal ou les études de réaménagement des maisons de santé de Montréverd et Rocheservièrre. A proximité de la gare de Montaigu-Vendée, le futur quartier des Quais Saint-Hilaire a également été dévoilé au grand public, aux investisseurs et aux porteurs de projets.

Les grands événements du territoire tels que le Printemps du Livre, le festival des Ephémères et les Echappées, ont ponctué l'année, confirmant leur approbation auprès du public. A Rocheservièrre, le Site Saint-Sauveur a ouvert ses portes au numérique avec la Micro-folie et accueille désormais la médiathèque municipale.

Enfin, la mutualisation des services de la Ville de Montaigu-Vendée, de Terres de Montaigu et du CIAS, initiée en 2021, s'est poursuivie avec l'organisation des directions dans les différents pôles.

TEMPS FORTS 2023



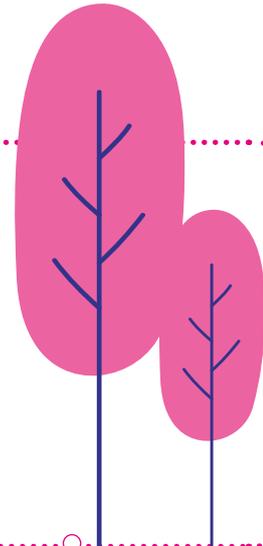
2023

**Du 19 janvier
au 1^{er} février**

Le Printemps
du Livre se balade

**Du 24 au
26 mars**

33^e édition du
Printemps du Livre



12 juillet

Présentation du
quartier Les Quais
Saint-Hilaire

Du 6 au 21 juillet

3^e édition
des Éphémères

Juin

Le parcours Ecl'Or s'étend
à toutes les classes
de 4^{ème} et de 3^{ème}



Septembre

Mise en œuvre
d'Orchestre
au collège et
déploiement
du service de
Transport scolaire.

16 et 17 septembre

3^e édition des
Échappées
à l'occasion
des Journées
du Patrimoine

Du 17 au 25 octobre

Lancement de la 1^{ère}
édition de la semaine
Terres d'enAIRgie

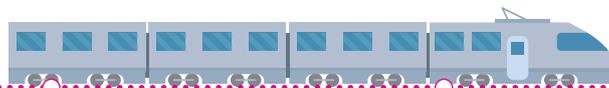


24 et 25 novembre

1^{ère} édition des Coulisses
de l'industrie

13 novembre

Mise en œuvre du Plan
Familles et Santé



2024

16 décembre

Ouverture de la Micro-Folie
au site Saint-Sauveur
à Rocheservière

18 décembre

Ouverture du parking
à étages de la gare
de Montaigu-Vendée

TERRES DE MONTAIGU C'EST

DÉMOGRAPHIE

50 100
habitants

10
communes
383 km²

+0,88%
de croissance
annuelle

1/3
de la population
a moins
de 25 ans

+ 429
habitants
par an en
moyenne



Source : Insee, recensement de la population

MOBILITÉ

2 gares et 1 halte ferroviaire
à L'Herbergement,
Montaigu-Vendée et Cugand



Gare de Montaigu-Vendée

545 000

voyageurs en 2022

3^e
gare de
Vendée

Source : SNCF, Gares & connexions

ACTIFS HABITANT SUR LE TERRITOIRE



Près de
25 400
actifs sur le territoire

28 %

habitent le territoire de Terres de Montaigu et travaillent à l'extérieur*

38 %

habitent et travaillent sur le territoire de Terres de Montaigu*

34 %

habitent à l'extérieur et travaillent sur le territoire de Terres de Montaigu*

*Données 2021

22 600
emplois sur le territoire

Taux de chômage 2023 :
3,3 %



ENTREPRISES

3 200
établissements

+ 30 %
en 4 ans
(2017 à 2021)

259
exploitations agricoles en 2023

TERRES DE MONTAIGU, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2022

Lors du conseil communautaire du 27 septembre 2021, les élus de Terres de Montaigu ont approuvé à l'unanimité le passage de la communauté de communes en communauté d'agglomération, à compter du 1^{er} janvier 2022.



MÉTROPOLE
PLUS DE
400 000
HABITANTS

COMMUNAUTÉ
URBAINE
PLUS DE
250 000
HABITANTS

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PLUS DE
50 000
HABITANTS
autour d'une
ville-centre de
15 000 habitants

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

POURQUOI CHANGER LE STATUT DE L'INTERCOMMUNALITÉ ?

Les intercommunalités sont des groupements de communes qui mutualisent leurs moyens pour élargir l'offre de services, améliorer la vie quotidienne des usagers et rationaliser les coûts. Selon le nombre d'habitants, les intercommunalités ont différents statuts juridiques.

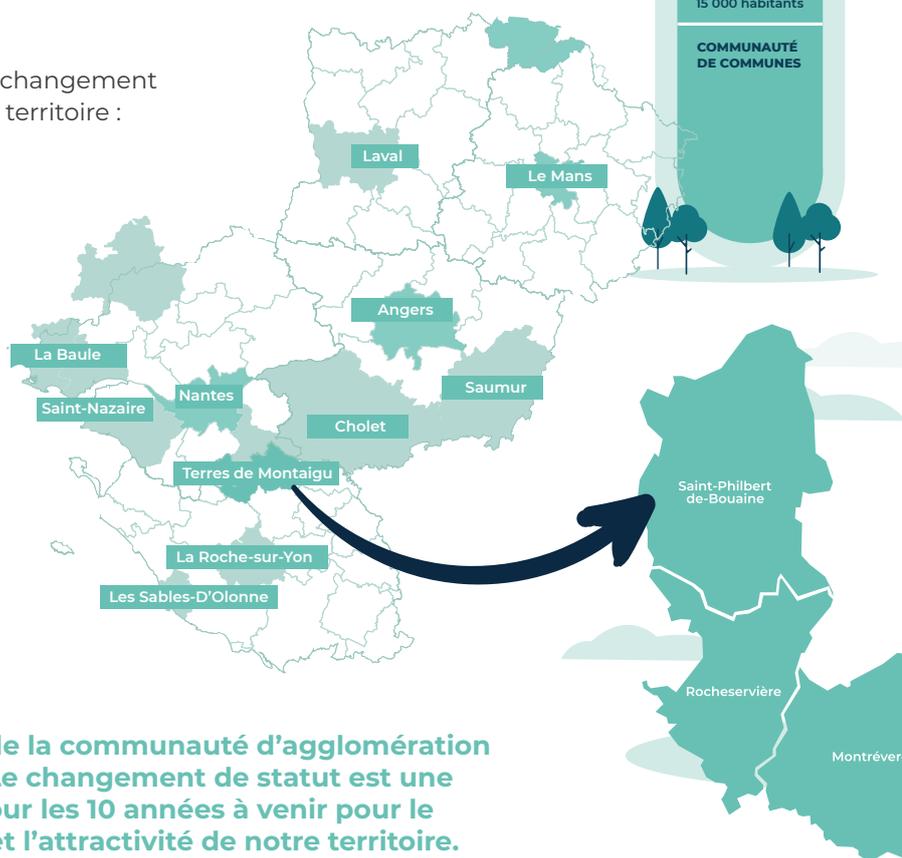
Ayant franchi le seuil des 50 000 habitants au 1^{er} janvier 2021, Terres de Montaigu est devenue une communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2022.

« Le passage en communauté d'agglomération nous fait entrer dans le cercle des 15 territoires régionaux qui comptent. C'est une étape décisive pour les 10 années à venir pour le développement et l'attractivité de notre territoire. Nous ouvrons une nouvelle page de notre histoire, sans pour autant renier ni ce que nous sommes, ni ce à quoi nous tenons. »

Antoine Chéreau,
président de Terres
de Montaigu

Au-delà du droit, ce changement de statut permet au territoire :

- de poursuivre sa dynamique de développement
- d'être plus visible aux yeux des partenaires publics et privés et de peser dans les négociations pour répondre aux défis de l'emploi, du logement, de la mobilité ou encore de la transition environnementale.



La construction de la communauté d'agglomération est progressive. Le changement de statut est une étape décisive pour les 10 années à venir pour le développement et l'attractivité de notre territoire.

LE COLLECTIF, VALEUR FONDAMENTALE DE LA CONSTRUCTION DE TERRES DE MONTAIGU

La coopération intercommunale est l'un des socles de la construction de Terres de Montaigu et les liens tissés depuis plus de 50 ans font aujourd'hui la réussite de son bassin de vie. Les communes ont mis leurs forces en commun dès les années 60. Cette coopération a par exemple permis de développer l'économie du territoire.

1996 à 2016

16 communes,
2 communautés
de communes,
2 syndicats

De 2017 à 2021

10 communes
(Création de Montréverd en 2016,
création de Montaigu-Vendée en
2019),
1 communauté
de communes

2022

10 communes,
1 communauté
d'agglomération



QU'EST-CE QUE CELA CHANGE POUR LES HABITANTS ?

Le changement de statut est en premier lieu un processus administratif et, à court terme, il sera imperceptible pour les habitants.

La communauté d'agglomération est un outil qui s'adapte au territoire et à la poursuite de son développement, tout comme l'a été la communauté de communes. Il permettra à Terres de Montaigu de renforcer ses compétences et d'en exercer de nouvelles, pour offrir, à plus long terme, de nouveaux services aux habitants notamment dans les domaines du logement, de l'économie, de la mobilité ou encore de la transition environnementale.



Pour autant, les élus de Terres de Montaigu veilleront à ne pas renier leurs fondamentaux. Ils voient en ce changement une opportunité de réaffirmer les valeurs qui leur sont chères : l'accès à la propriété, le travail, le bénévolat et les solidarités de proximité.



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



ORGANISATION TERRITORIALE



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



L'ACTION INTERCOMMUNALE



PROGRAMMER ANTICIPER PLANIFIER

- LES 2 PLUI (PLANS LOCAUX D'URBANISME INTERCOMMUNAUX)
- LE PLH (PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT)
- LE PLAN CLIMAT TERRES D'énAIRgie
- LE RLPI (REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL)

AMÉNAGER ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE

- ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
- BÂTIMENTS ÉCONOMIQUES
- PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA GARE MONTAIGU-VENDÉE
- PROGRAMME D'AIDES ÉCONOMIQUES
- CONSEILS

APPRENDRE GRANDIR S'ÉVEILLER S'OUVRIR

- PARCOURS ÉDUCATIFS (SCOLAIRE)
- PLAN FAMILLES ET SANTÉ
- CONSERVATOIRE DE MUSIQUE INTERCOMMUNAL
- FESTIVAL MONT'EN SCÈNE
- PÔLES SPORTIFS LÉONARD DE VINCI, MAXIME BOSSIS (MONTAIGU-VENDÉE) ET DE ROCHESERVIÈRE

BIEN VIEILLIR SE SOIGNER PRÉVENIR

- PARCOURS AUTONOMIE
- PRÉVENTION SANTÉ
- PLAN FAMILLES ET SANTÉ
- RÉSIDENCES ET SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES
- MAISONS DE SANTÉ



RENDRE DES SERVICES AUX COMMUNES

- BUREAU D'ÉTUDES
- VIDÉOPROTECTION
- POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE
- INFORMATIQUE DES ÉCOLES PUBLIQUES ET BIBLIOTHÈQUES
- URBANISME (PERMIS DE CONSTRUIRE)
- INFORMATIQUE - TÉLÉPHONIE
- SIG
- FOURRIÈRE ANIMALE
- COMMISSION DE SÉCURITÉ
- FINANCEMENT CONTINGENT INCENDIE
- COMMUNICATION



SE DIVERTIR DÉCOUVRIR

- OFFICE DE TOURISME
- PISCINE DE LA BRETONNIÈRE
- AÉRODROME
- PRINTEMPS DU LIVRE
- THÉÂTRE DE THALIE
- FESTIVAL LES ÉPHÉMÈRES
- MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE CALLIOPE
- LAC DE LA CHAUSSÉLIÈRE
- MAISON DE LA RIVIÈRE
- SITE SAINT-SAUVEUR
- BASE DE CANOË KAYAK DE LA BOULOGNE

PRÉSERVER PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

- COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS
- DÉCHÈTERIES ET VALORÉTRIE
- ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)
- ASSAINISSEMENT COLLECTIF
- LUTTE CONTRE LES NUISIBLES
- MOBILITÉ
- PLAN CLIMAT
Terres d'énAIRgie

PERMETTRE LA GESTION, LE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

- RESSOURCES HUMAINES
- COMMANDE PUBLIQUE
- FINANCES
- GESTION DU FONCIER ET DU PATRIMOINE IMMOBILIER



LA GOUVERNANCE en 2023

Le conseil d'agglomération est composé de 47 conseillers communautaires, délégués des 10 conseils municipaux des communes membres de la communauté d'agglomération. Le conseil d'agglomération de la mandature 2020-2026 a été installé le 8 juin 2020.

ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE (AU 27 SEPTEMBRE 2023)

Le conseil d'agglomération délibère et vote les décisions relevant de sa compétence.

Le bureau d'agglomération, composé du président, des 10 maires des communes et des 8 maires délégués des deux communes nouvelles, délibère et vote les projets relevant de sa compétence. Il étudie en amont les projets majeurs soumis au conseil d'agglomération.

11 commissions thématiques composées de conseillers communautaires et municipaux, et présidées par un vice-président, émettent un avis sur les dossiers qui relèvent des compétences de la communauté d'agglomération. Elles ont un rôle consultatif.

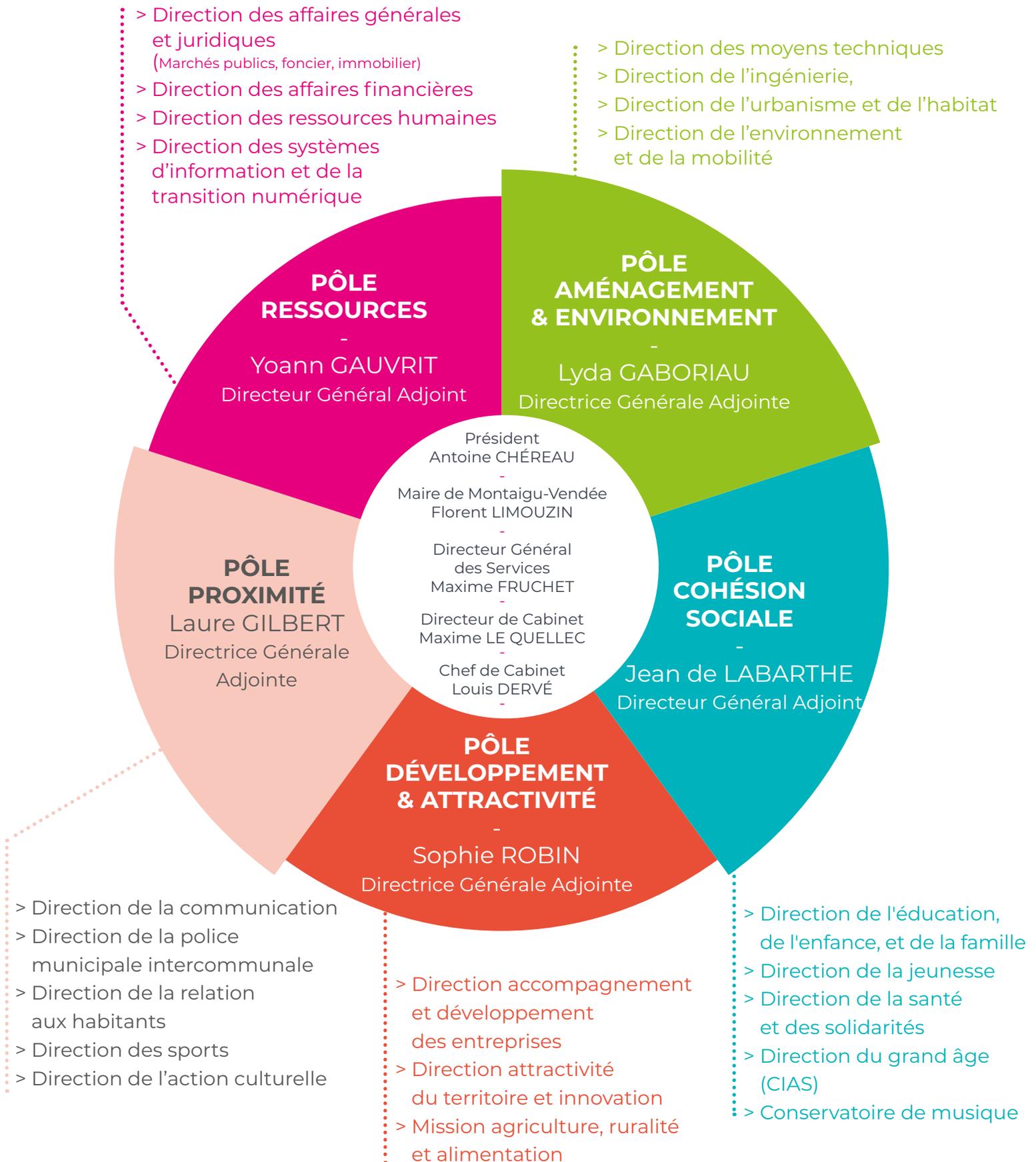
La communauté d'agglomération est membre de divers syndicats et autres organismes auxquels elle a délégué des compétences.

Président	Antoine CHÉREAU	Adjoint au Maire de Montaigu-Vendée
1 ^{er} Vice-président	Damien GRASSET	Maire de Montréverd Président de la commission : habitat, urbanisme et déchets
2 ^{ème} Vice-président	Éric HERVOUET	Maire délégué de Saint-Georges-de-Montaigu Président de la commission : économie, formation et innovation
3 ^{ème} Vice-présidente	Isabelle RIVIÈRE	Maire de Treize-Septiers Présidente de la commission : petite enfance
4 ^{ème} Vice-président	Claude DURAND	Maire de La Bernardière Président de la commission : santé, affaires sociales et grand âge
5 ^{ème} Vice-présidente	Cécile BARREAU	Maire de Cugand Présidente de la commission : sécurité et accès des services au public
6 ^{ème} Vice-président	Florent LIMOUZIN	Maire de Montaigu-Vendée Président de la commission : environnement, mobilité et cycle de l'eau
7 ^{ème} Vice-présidente	Anne BOISTEAU-PAYEN	Maire de L'Herbergement Présidente de la commission : transport scolaire
8 ^{ème} Vice-président	Jean-Michel BREGEON	Maire de La Bruffière Président de la commission : agriculture, ruralité et alimentation
9 ^{ème} Vice-président	Francis BRETON	Maire de Saint-Philbert-de-Bouaine Président de la commission : santé, grand âge et insertion
10 ^{ème} Vice-président	Bernard DABRETEAU	Maire de Rocheservière Président de la commission : jeunesse et sport
11 ^{ème} Vice-président	Anthony BONNET	Maire de La Boissière-de-Montaigu Président de la commission : culture et tourisme
12 ^{ème} Vice-président	Daniel ROUSSEAU	Maire délégué de Saint-Hilaire-de-Loulay Président de la commission : finances et moyens généraux
13 ^{ème} Vice-présidente	Cécilia GRENET	Maire déléguée de Boufféré
14 ^{ème} membre	Lionel BOSSIS	Maire délégué de Saint-André-Treize-Voies
15 ^{ème} membre	Maëlle CHARIÉ	Maire déléguée de Saint-Sulpice-le-Verdon
16 ^{ème} membre	Béatrice CLAVIER	Maire déléguée de Mormaison
17 ^{ème} membre	Cyrille COCQUET	Maire délégué de Montaigu

Béatrice **DOUILLARD** La Bernardière
Pascale **BOISSELIER** La Boissière-de-Montaigu
Robert **BRAUD** La Bruffière
Angéline **MAINDRON** La Bruffière
Myriam **BOURASSEAU** La Bruffière
Adrien **BARON** Cugand
Marc **PUICHAUD** Cugand
Bernard **DENIS** L'Herbergement
Anne-Marie **JOUSSEAUME** L'Herbergement
Elodie **LARCHER** Montaigu-Vendée
Isabelle **BLAINEAU** Montaigu-Vendée
Pierre **BOIS** Montaigu-Vendée
Jean-Martial **HAEFFELIN** Montaigu-Vendée
Hubert **PIVETEAU** Montaigu-Vendée
Guy **BREMOND** Montaigu-Vendée

Sophie **MORNIER** Montaigu-Vendée
Fabienne **MULLINGHAUSEN** Montaigu-Vendée
Laëtitia **PAVAGEAU** Montaigu-Vendée
Christian **PICHAUD** Montaigu-Vendée
Michelle **RINEAU** Montaigu-Vendée
Richard **ROGER** Montaigu-Vendée
Nathalie **SÉCHER** Montaigu-Vendée
Geneviève **SÉGURA** Montaigu-Vendée
Martine **FAUCHARD** Rocheservière
Joël **OIRY** Rocheservière
Hubert **CORMERAIS** Saint-Philbert-de-Bouaine
Sylvie **RASSINOUX** Saint-Philbert-de-Bouaine
Yvonnick **BOLTEAU** Treize-Septiers
Stéphanie **BRETON** Treize-Septiers

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



Le CIAS fait l'objet d'un rapport d'activités séparé présenté en Conseil d'Administration du CIAS.



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



RÉALISATIONS 2023



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU

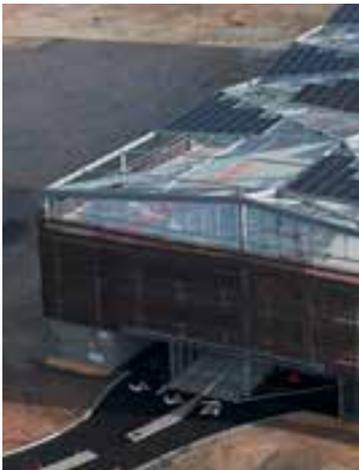


TERRES DE
MONTAIGU



INGÉNIERIE, URBANISME ET HABITAT

GARE DE MONTAIGU-VENDÉE De nouvelles places de stationnement



Ouverture du parking de la gare Nord

Le nouveau parking de la gare de Montaigu-Vendée offre 490 places de stationnement, gratuites et sécurisées.

Au printemps 2023, il intègre plus de 1020 m² de panneaux photovoltaïques en toiture, une végétalisation sur deux des façades et la toiture, ainsi qu'un nouveau box vélos collectif de 30 places avec casiers, couvert et sécurisé.

Ouverture du parking de la gare Sud

Du côté sud de la gare, un nouveau parking aérien a vu le jour. Composé de 100 places et d'un espace dépose minute, il est muni de 550 m² d'ombrières photovoltaïques. Ces places perméables ont été réalisées grâce à un nouveau béton décarboné.

Le montant de l'investissement pour la construction de ces deux parkings s'élève à 8 M €.



Les Quais Saint-Hilaire : nouveau quartier en construction

A Montaigu-Vendée, un nouveau quartier mêlant entreprises, services et habitat va être aménagé à proximité de la gare. Baptisé Les Quais Saint-Hilaire, il offrira un environnement de vie et de travail paisible et préservé, à mi-chemin entre vie citadine et ruralité.

Au nord, la zone industrielle va se transformer en un nouveau quartier à vivre qui a notamment vocation à accueillir des entreprises et de nouveaux services à destination des habitants, des usagers de la gare, des salariés du secteur et plus largement de l'ensemble du territoire. Au sud, 400 nouveaux logements mêlant maisons individuelles, logements intermédiaires et collectifs, seront construits. Des règles architecturales et paysagères permettront d'y faire cohabiter sereinement habitat et activités tertiaires.

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION Les travaux sont en cours

En mars 2023, les travaux ont débuté avec la démolition des anciens bâtiments de la police municipale afin de laisser place aux aménagements extérieurs de voirie. Ils permettront l'accès au parvis et au parking mutualisé avec le nouveau cinéma, offrant 180 places de stationnement, dont 25 places en sous-sol pour les véhicules de services.



Crédit : Archi Urba Déco

Sur 5 niveaux, l'Hôtel d'agglomération a pour vocation d'accueillir les services de Terres de Montaigu, Montaigu-Vendée et du CIAS sur un site unique. En lien avec les engagements pris dans le cadre du plan climat Terres d'énAIRgie, ce regroupement permettra de diviser la consommation d'énergie par 3. Par ailleurs, l'utilisation de matériaux naturels sera privilégiée lors de sa construction.

9 800 000 € de coût global des travaux, dont **7 235 792 €** financés par Terres de Montaigu et **1 496 000 €** par Montaigu-Vendée.

PERSPECTIVES 2024

- > Fin des travaux de gros œuvre
- > Visites de chantier et début des travaux de second œuvre à l'été 2024



RÉAMÉNAGEMENTS

Maisons de santé

Les travaux des projets de réaménagement des maisons de santé de Montréverd et Rocheservière ont été validés et débuteront en septembre 2024.

Coût global des travaux :

> Montréverd : **260 000 € HT**

> Rocheservière : **129 000 € HT**

HABITAT

Un bilan positif pour Mon Espace Habitat

Depuis son ouverture en juin 2021, Mon Espace Habitat a rempli tous ses objectifs et même au-delà : celui de devenir le lieu ressources pour les habitants qui mènent un projet habitat, et celui d'accompagner les rénovations énergétiques.

> **2300 contacts** enregistrés pour l'année 2023, soit **650 contacts** de plus par rapport à 2022

> **45 permanences** réalisées

> **315 personnes** accueillies

Objectif atteint pour la rénovation énergétique

Les aides financières lancées en mai 2021 dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, et visant à encourager les travaux de rénovation énergétique, permettre des rénovations qualitatives et améliorer le cadre de vie, ont bénéficié à de nombreux habitants.



Aide à l'adaptation des logements :

> **6 logements** adaptés

> **10 307 €** d'aides apportées par Terres de Montaigu

> **29 844 €** de travaux générés

Opération pour l'amélioration de l'habitat (OPAH)

> **105 projets** aidés

> **1 321 409 €** d'aides mobilisées

> **3 258 423 €** de travaux générés

Aide à l'éco pass (primo-accédants) :

> **8 projets** aidés

> **13 500 €** d'aides apportées par Terres de Montaigu

> **425 000 €** de travaux générés

Aide à l'amélioration des performances énergétiques (PTREH)

> **56 projets** aidés

> **129 970 €** d'aides apportées par Terres de Montaigu

> **1 621 643 €** de travaux générés

> **31 audits énergétiques** réalisés

Aide à la rénovation des façades :

> **16 rénovations** engagées

> **18 438 €** d'aides apportées par Terres de Montaigu

> Environ **448 000 €** de travaux générés



HABITAT

Évolution du dispositif d'aides

En décembre 2022, un nouveau règlement des aides à la rénovation énergétique, conçu pour inciter à des rénovations plus complètes et efficaces, a été approuvé pour une mise en oeuvre en 2023. 230 000 euros d'aides ont pu être alloués pour la rénovation énergétique.

RLPi : une réglementation adaptée au territoire

Le RLPi est le document cadre qui complète et adapte la réglementation nationale de la publicité applicable sur les 10 communes de Terres de Montaigu. Il permet de fixer les règles d'implantation des publicités, enseignes et pré-enseignes, dans un objectif de préservation du cadre de vie.

Cette réglementation locale a pour objectifs :

- > D'adapter les règles nationales de publicité aux spécificités locales
- > De protéger notre cadre de vie et le patrimoine bâti
- > De répondre aux besoins de signalisation des acteurs locaux
- > De lutter contre la pollution visuelle
- > De préserver la qualité paysagère des entrées de ville

> **57 demandes** d'autorisation et de déclaration liées à la publicité ont été déposées en 2023.

Niveau 1



Niveau 2



Si utilisation d'isolants biosourcés = 25 % du montant HT, dans la limite de 1 500 €.

Si équipement de production de chauffage (géothermie / biomasse – hors poêle) et / ou eau chaude sanitaire renouvelable (solaire thermique) = 25 % du montant HT des travaux dans la limite de 1 500 €.

FIBRE 95% du territoire

Démarré en 2017, le déploiement de la fibre se poursuit et a atteint **95% du territoire**.



ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

GESTION DES DÉCHETS

Un territoire performant

Réduire ses déchets n'est pas une simple volonté à Terres de Montaigu : c'est une réalité ! Les 3 déchèteries de Terres de Montaigu, associées à une politique globale sur le territoire et l'implication des habitants, permettent d'être toujours plus performants en matière de tri et de valorisation des déchets.



La gestion des déchèteries est confiée à l'entreprise d'insertion locale Reel.

Adossée à la déchèterie principale, **la Valorétrie** est alimentée par les objets récupérés sur les 3 sites. Elle permet de donner une seconde vie aux objets jetés et concourt à la réduction des déchets. En 2023, la Valorétrie a connu sa meilleure année depuis son ouverture.

> **157 517 objets** ont trouvé une seconde vie auprès de **23 483 acheteurs** (139 955 objets pour 20 682 acheteurs en 2022).

- > **20 016 tonnes** de déchets ménagers collectés en 2023 soit **390 kg/hab**
- > C'est **192 kg/hab** de moins que la moyenne départementale et **2,6 kg/hab** de moins qu'en 2022
- > **50,4 %** des déchets collectés à domicile ou en points d'apport volontaire
- > **49,6 %** des déchets collectés en déchèteries

Ordures résiduelles

- > **4 900 tonnes** collectées soit **95,2 kg/hab**
- > **+0,2 %** par rapport à 2022 (+ 9 tonnes)

Emballages

- > **1904 tonnes** collectées soit **37 kg/hab**
- > **- 1,2 %** par rapport à 2022 (- 23 tonnes)

Déchets ultimes

- > **1187 tonnes** collectées
- > **- 6,7 %** par rapport à 2022 (- 85 tonnes)



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI) Une taxe en faveur de la qualité de l'eau

La Gemapi est une compétence de Terres de Montaigu, qui lui permet notamment de s'engager en faveur de la qualité de l'eau. Pour se donner les moyens d'agir, les élus ont approuvé, en septembre 2022, la mise en place d'une taxe Gemapi à compter de 2023. Elle permet de poursuivre les missions d'aménagement du bassin versant, d'entretien et d'aménagement des cours et plans d'eau, de défense contre les inondations, et de protection et restauration des sites, écosystèmes aquatiques et zones humides.

Mise en œuvre du schéma vélo 2022-2035



Le 17 janvier 2022, les élus de Terres de Montaigu ont affirmé leur volonté de se doter d'une politique mobilité ambitieuse en approuvant un schéma vélo pour le territoire. L'objectif : devenir un véritable territoire cyclable en développant un écosystème favorisant la pratique du vélo au quotidien.

Ce schéma vélo planifié jusqu'en 2035 s'articule autour de **3 axes** dans lesquels s'inscrivent 11 actions, à mener avec et aux côtés des communes :

- > **développer le réseau cyclable et son entretien**, avec des infrastructures cyclables plus conséquentes et adaptées,
- > **déployer les services nécessaires en stationnement, réparation, location...**
- > **accompagner l'évolution des comportements** avec une sensibilisation des habitants du territoire aux modes de déplacements doux pour impulser une « culture vélo ».

« **Objectif : 100 km d'aménagements cyclables intercommunaux** »

Déploiement du stationnement vélo

En novembre 2023 a débuté le déploiement de **56 places de stationnement vélos gratuites et sécurisées** en box vélos individuels. Ces dispositifs de stationnement ont été mis en place à proximité des arrêts de lignes régulières de bus Aléop, des aires de covoiturage et de la halte ferroviaire de Cugand.

L'installation des box individuels représente un investissement de 158 104 € TTC financés à hauteur de 79 935 € TTC par Terres de Montaigu, avec le soutien de la Région Pays de la Loire (51 708 € TTC) et du programme Alvéole Plus, programme d'aide au déploiement de stationnement vélo porté par la Fédération française des usagers de la bicyclette (26 461 € TTC).

En décembre 2023, le parking à étages de la gare de Montaigu-Vendée a ouvert, offrant un box vélo collectif de 30 places sécurisées par un système de contrôle d'accès.

Une première liaison cyclable réalisée

Une première action du Schéma vélo de Terres de Montaigu a été réalisée avec la mise en œuvre de la liaison cyclable entre Cugand et la Bernardière en novembre 2023.

Une voie verte de 700 mètres permet de relier les deux communes en toute sécurité. Cette nouvelle voie de circulation dédiée aux vélos, piétons et trottinettes facilite l'accès aux commerces, services, entreprises et équipements des deux communes.

Pour garantir la sécurité des usagers et apaiser les circulations, une section à sens unique gérée par des feux intelligents a été créée au niveau du pont routier. Ces feux ne passent au vert qu'en cas de détection de véhicules et uniquement si ceux-ci respectent la vitesse autorisée.

Les communes ont assuré la liaison à la voie verte en aménageant des chaussidoux.



Le projet, d'un montant de 212 324 € HT, a bénéficié du soutien de l'État via le Fonds Mobilités Actives – appel à projets « Aménagements cyclables » lancé en 2022.

PERSPECTIVES 2024

- > Déploiement de 110 arceaux à proximité des équipements publics intercommunaux comme la piscine de la Bretonnière ou la Maison de la Rivière pour un montant de 18 920 € TTC
- > Aménagement cyclable St-Hilaire-de-Loulay – Parc d'activités des Marches de Bretagne
- > Travaux de sécurisation des traversées, giratoire porte de Boufféré



MOBILITÉ

Transport scolaire : les chiffres de la première année

Depuis septembre 2023, Terres de Montaigu assure l'organisation des transports scolaires pour les élèves domiciliés et scolarisés sur son territoire.

Auparavant géré par la Région des Pays de la Loire, ce service a été transféré à Terres de Montaigu lors du conseil d'agglomération du 12 décembre 2022, suite à la prise de la compétence mobilité de la communauté d'agglomération en 2021.



> **3 919 élèves transportés** sur Terres de Montaigu :
 1005 lycéens soit 26%
 2 232 collégiens soit 57%
 et 682 écoliers soit 17%

> **35 établissements desservis :**

28 écoles,
 5 collèges,
 2 lycées

> **215 circuits**

> **366 points d'arrêts**

> **622 000 km/an**

PERSPECTIVES 2024

> Poursuite de la gestion du transport scolaire pour tous les élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire.

Défi mobilité 2023

Du 22 au 26 mai, **303 salariés** du territoire ont participé au Défi mobilité 2023 en Pays de la Loire, organisé par Alisée en partenariat avec l'Ademe et la Région.

Pour la première fois, 134 élèves de l'école La Source à Rocheservière ont également participé à cette édition.

> **15 entreprises, 8 collectivités ou associations et 1 école** participantes

> **6 492 kg*** de CO2 économisés en une semaine

> l'équivalent de **29 835 km** en voiture

> **1091 trajets** réalisés en mode « éco-mobilité »

Cet événement répond à deux ambitions du territoire : **développer l'usage des mobilités « douces »** au quotidien et **faire de Terres de Montaigu un territoire cyclable**, et opérer la transition environnementale du territoire dans le cadre du plan climat Terres d'enAIRgie.

*Estimation faite sur la base des déclarations de trajets





ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif

La prise de compétence en matière d'eaux usées et de gestion des eaux pluviales urbaines a été effective en 2023.

Un marché temporaire d'exploitation sur les systèmes d'assainissement a été mis en place, dans l'attente d'un marché global d'exploitation en janvier 2024. L'harmonisation tarifaire des redevances pour chaque commune est en cours, avec un lissage prévu sur 10 ans.

- > **30 stations** d'épuration
- > **121 postes** de relevage
- > **19 367 abonnés**
- > **339 km** de réseaux d'eaux usées
- > **389 km** de réseaux d'eaux pluviales
- > **144 bassins** de rétention
- > **2 866 000 m³ d'eau traités** soit l'équivalent de 1145 piscines olympiques
- > **1 139 790 €** d'investissements pour les eaux usées
- > **767 450 €** d'investissements pour les eaux pluviales

Service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Si l'utilisateur n'est pas raccordé à l'assainissement collectif, il doit disposer d'un système d'assainissement individuel aux normes. Pour protéger l'environnement et éviter tous risques d'insalubrité, le SPANC géré par Terres de Montaigu a poursuivi le contrôle de ces installations.

En 2023, la stratégie incitative de la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif s'est poursuivie, avec une mise en place de pénalités de 200 à 250 % en cas d'absence de travaux.

- > **4 110 installations** au total
- > **684 contrôles** réalisés
- > **122 mises en conformité**
- > **62,4 %** du parc ANC en bon état de fonctionnement (+ 1,4 % par rapport à 2022 - objectif 2027 = 72 %)

PERSPECTIVES 2024

- > Lancement du schéma directeur d'eaux usées et d'eaux pluviales
- > Organisation d'un service de contrôle de raccordement à l'assainissement collectif

PLAN CLIMAT Terres d'énAIRgie

39 actions pour le climat

En 2022, Terres de Montaigu a réaffirmé son engagement en faveur de l'environnement en approuvant le plan climat Terres d'énAIRgie et ses 39 actions visant à lutter contre le changement climatique. En 2023, sa mise en oeuvre se poursuit.

Ce plan s'articule autour de **4 axes stratégiques** :

- > **allier économie et responsabilité environnementale,**
- > **associer sobriété énergétique et développement adapté des énergies renouvelables,**
- > **développer une mobilité durable,**
- > **s'adapter face au changement climatique et préserver ses ressources.**

A travers ces 4 axes, le plan climat Terres d'énAIRgie propose des **actions concrètes et planifiées** dans les domaines de l'habitat, de l'urbanisme, de la gestion des déchets, de l'énergie, de l'alimentation, de la qualité de l'air et de l'eau, de la biodiversité ou encore des mobilités. Un 5e axe transversal prévoit également des actions pour sensibiliser et accompagner aux changements.

1020 m² de panneaux photovoltaïques

1020 m² de panneaux photovoltaïques ont été posés en toiture du parking de la gare de Montaigu-Vendée, inauguré en décembre 2023. Ce premier projet porté par la société Terres de Montaigu énergies permettra de produire 245,5 MWh par an, soit la consommation de 106 habitants. La production sera utilisée en partie en autoconsommation et le reste sera réinjecté dans le réseau. D'autres projets seront développés dans les prochaines années.

Semaine Terres d'énAIRgie

Du 17 au 25 octobre, 9 jours d'animations autour des thèmes de l'arbre et de l'énergie ont été proposés aux habitants du territoire pour s'informer, s'inspirer et s'impliquer dans la transition environnementale.

Deux soirées thématiques, une journée forum, des ateliers mais également de nombreuses visites et balades commentées autour du traitement des eaux et des déchets, de la faune et la flore... ont été organisés dans chacune des communes membres.

Le plan climat Terres d'énAIRgie est à retrouver en intégralité sur terresdemontaigu.fr



ACCOMPAGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

La direction Accompagnement et développement des entreprises a pour mission d'accompagner la création et le parcours résidentiel des entreprises sur le territoire à travers plusieurs services.

L'accompagnement des entrepreneurs

Terres de Montaigu participe et soutient la création d'entreprises à travers différentes actions, lors de rendez-vous d'accueil ou de suivi.

Mon Espace Entreprises a accompagné **312 entrepreneurs** en 2023 pour des projets de création ou de développement d'activités.

La collectivité finance aussi **l'association Initiatives Vendée Bocage** qui soutient la création et la reprise d'entreprises en octroyant des prêts d'honneur :

> **57 prêts d'honneur** ont été versés en 2023, soit **161 000 €**, contre 53 prêts d'honneur en 2022 pour 234 999 €.

Terres de Montaigu participe au développement du réseau des créateurs d'entreprises sur son territoire.



2 tables rondes étaient proposées : la première sur l'efficacité énergétique et la deuxième sur la production d'énergie renouvelable.

Bilan des aides économiques

Rappel des objectifs du programme :

- > dynamiser l'attractivité du territoire en **préservant et soutenant le commerce de proximité** ;
- > **renforcer la concentration et la continuité** de l'offre commerciale ;
- > **accompagner l'effort d'investissement des commerces** participant à la vitalité des centralités commerciales et s'inscrivant dans les orientations exigeantes du PLUi.

En 2023 :

- > **28 914 € de subventions accordées** pour **2 projets accompagnés** et **345 000 € investis**

Matinale énergie

Une réunion destinée aux entrepreneurs du territoire a été organisée le 13 avril 2023 autour du thème de l'Énergie. 30 entreprises étaient présentes.

Une étude commerce par la CCI Vendée

Une étude en 2 phases a été réalisée par la CCI Vendée dans le but de conduire une politique d'accompagnement du commerce à l'appui d'une stratégie partagée à l'échelle intercommunale.

Les 3 objectifs majeurs de la première phase sont :

- > **analyser la dynamique d'évolution du commerce**, son organisation et le positionnement commercial de Terres de Montaigu par comparaison à des communes similaires ;
- > **analyser le comportement d'achat des ménages** de la zone d'attraction des commerces de Terres de Montaigu ;
- > **évaluer dans une démarche prospective** (sur 10 ans) et par comparaison, les opportunités de développement de l'offre commerciale en termes de chiffre d'affaires potentiel et de surface de vente par secteur d'activité.

La 1^{ère} phase de l'étude CCI a été restituée auprès des maires le 31 août 2023. Une autre restitution a eu lieu en commission Économie, formation et innovation le 13 septembre 2023.



Les 2 objectifs majeurs de la 2^{ème} phase sont :

- > **poser le constat de la dynamique des commerces** non sédentaires sur l'ensemble des communes du territoire (les marchés, vente à la ferme...);
- > **partager les critères de réussite et points de vigilance.**

La restitution de cette étude est programmée pour 2024.

Budget alloué en 2023 à cette étude :

- > **14 580€** TTC pour la phase 1
- > **6 060 €** TTC pour la phase 2

PARCOURS RÉSIDENTIEL Les solutions immobilières

Mon Espace Entreprises gère et met à disposition des entrepreneurs une **bourse des locaux des propriétaires privés et publics** qui leur permet de connaître les disponibilités du territoire cohérentes avec leurs besoins et leurs activités. **En 2023, 45 bâtiments étaient recensés dans la bourse des locaux.**

Terres de Montaigu dispose de bâtiments à vocation artisanale :

- > **5 bâtiments** en atelier relais sur les communes de Saint-Philbert-de-Bouaine et Montréverd. Taux d'occupation en 2023 : 100 %;
- > **3 ateliers et 4 bureaux** à la pépinière de L'Herbergement. Taux d'occupation en 2023 : 94 % contre 86 % en 2022.

Une étude sur la requalification du Pôle 13 à Treize-Septiers a été menée pour définir les solutions de faisabilité de la réhabilitation de ce site en cœur de bourg.



Entreprises accueillies à la pépinière de L'Herbergement en 2023 :

- > **Recycuir**
Valorisation de chutes de cuir industrielles. Dans l'atelier n°3 depuis le 13 mars 2023.

Entreprises toujours en place dans la pépinière :

- > **AD Connectique**
Électricité, plomberie et chauffage. Dans l'atelier n°2 depuis le 3 janvier 2020.
- > **Les Barjots Dunkers**
Entreprise d'événementiel spécialisée dans le show lors d'événements sportifs dans toute la France et à l'international. Présents sur plusieurs matches NBA et en négociation pour les JO 2024. Dans les bureaux 3 et 4 depuis le 15 février 2020.
- > **L'outil à bois**
Vente en ligne d'outils de coupe et d'affutage pour les entreprises. Dans l'atelier n°1 depuis le 3 mai 2022.

ZONES D'ACTIVITÉS Une gestion durable

La direction Accompagnement et développement des entreprises assure l'entretien de **40 zones d'activités économiques** sur le territoire. 19 demandes diverses d'entretien ont été adressées au service et résolues en 2023.

La direction assure l'animation des zones d'activités par des mises en relation entre entreprises voisines et par l'organisation et le soutien à l'animation de réunions des entreprises de la zone d'activités. Deux réunions ont eu lieu en 2023, la première sur la zone d'activités de la Croix Boiziau à La Guyonnière (Montaigu-Vendée), la deuxième sur le Parc d'Activités des Marches de Bretagne à Saint-Hilaire-de-Loulay (Montaigu-Vendée).

Commercialisation

La direction accompagne les entreprises dans leur évolution en leur proposant des fonciers à vocation économique adaptés à leurs projets :

- > **14 projets immobiliers** en zones d'activités ont été présentés et acceptés lors des bureaux communautaires : **142 482 m² vendus** en zone industrielle pour un montant de **673 945 €.**



1 102 100 € de travaux ont été réalisés en 2023 en zones d'activités dont :

- > **109 400 €** sur la zone d'activités des Genêts à Rocheservière afin de permettre les extensions de l'ORCAB, pour laquelle une refonte des réseaux a été nécessaire ;
- > **114 000 €** sur le pôle d'activités de la Bretonnière à Boufféré (Montaigu-Vendée) pour la réalisation d'un tourne-à-gauche afin de sécuriser les accès croissants de la zone et améliorer la traversée cycle ;
- > **823 200 €** sur la zone d'activités de La Croix Boiziau à La Guyonnière (Montaigu-Vendée) ; l'extension commencée en 2022 s'est poursuivie avec la réhabilitation des voies existantes, l'amélioration de la défense incendie et la gestion des eaux pluviales du secteur ;
- > **15 000 €** pour sécuriser les flux poids lourds liés à l'installation d'un nouveau site industriel sur la commune de Cugand et réaliser une piste cyclable reliant la zone d'activités du Mortier (Cugand) aux centre-bourgs de Cugand et La Bernardière ;
- > **40 500 €** sur la zone d'activités de Chassereau à Saint-Georges-de-Montaigu (Montaigu-Vendée) pour la réalisation des trottoirs et l'aménagement d'une liaison piétonne.

CHIFFRES 2023 DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- > Taux de chômage : **3,3 %**
- > **22 623 emplois**
- > **3 200 entreprises**
- > **575 créations d'entreprises**

Les Quais Saint-Hilaire

Un évènement de pré-commercialisation a été organisé le 12 juillet 2023 afin de présenter le projet du futur quartier des Quais Saint-Hilaire aux potentiels investisseurs. 70 personnes étaient présentes à cette présentation.

77 000 € de travaux en 2023 :

- > finition du parking et pose d'ombrières,
- > aménagement de la rue de la gare.

La Croix Boiziau

Cette nouvelle zone d'activités à vocation artisanale lancée en 2023 apporte une réponse aux besoins des entreprises artisanales locales mais aussi aux habitants puisqu'elle permet d'accueillir des entreprises de services ou de travaux qui répondent à leurs besoins.

La superficie à commercialiser est de 24 618 m². Elle est divisible selon les besoins des porteurs de projets.

7 entreprises ont déjà pris contact avec le service développement économique pour obtenir plus d'informations sur les parcelles commercialisables.

823 200 € de travaux en 2023 :

- > requalification de la partie existante de la zone d'activités,
- > extension de la zone d'activités.

PERSPECTIVES 2024

- > Déconstruction des sites Kickers et Bouteau sur les Quais Saint-Hilaire (Montaigu-Vendée)
- > Étude et travaux d'extension des ZAE de La Bretonnière et des Landes de Roussais à Montaigu-Vendée
- > Restitution de l'étude « commerce non sédentaire » et mise en place du plan d'actions



AGRICULTURE, RURALITÉ ET ALIMENTATION

En 2023, **9 porteurs de projets agricoles** ont été accompagnés.

Visites de fermes

L'organisation de **visites de fermes laitières** pour les scolaires fête sa 4^e édition. Elle est intégrée aux parcours éducatifs pour présenter les exploitations et les différentes facettes du métier d'agriculteur, observer le monde animal, découvrir le vivant et comprendre l'origine des aliments.

- > **9 visites sur 9 exploitations**
- > **13 classes** de CM1 et CM2
- > **369 élèves**

Travail avec des partenaires dans le cadre de la découverte du monde agricole

- > Chambre d'agriculture sur le plan d'actions 2023-2024 de la convention de partenariat 2020-2024
- > Revisite des instances de dialogue avec le monde agricole et création d'un Bureau territorial agricole et d'un Comité territorial agricole en partenariat avec la Chambre d'agriculture
- > Renouvellement de la convention SAFER pour la période 2024-2027

Projet alimentaire territorial

Création de la mission agriculture et alimentation pour élaborer et animer le **Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Terres de Montaigu** en fédérant l'ensemble des acteurs et partenaires de la filière du territoire (fixés dans le plan climat Terres d'énAIRgie). L'année 2023 a été consacrée à la réalisation du diagnostic à travers ces différentes actions :

- > réalisation du diagnostic ;
- > réalisation d'une cartographie d'acteurs via une soixantaine d'entretiens exploratoires ;
- > travail sur la mise à jour des données de l'observatoire agricole (partenariat Chambre d'agriculture) ;
- > écriture du cahier des charges et recrutement du

prestataire retenu pour réaliser une étude sur les productions et consommations alimentaires sur Terres de Montaigu intégrant un focus sur la restauration collective ;

- > participation à différentes réunions des réseaux départemental et régional des PAT animés respectivement par le Département de la Vendée et l'ADEME et la DRAAF des Pays-de-la-Loire ;
- > préparation d'un dossier de candidature pour l'appel à projets du Programme National Alimentation 2024 pour faire reconnaître par l'État la démarche de Terres de Montaigu comme « PAT émergent » et bénéficier d'une subvention.

Arrivée d'une chargée de mission agriculture et alimentation au 1^{er} février 2023.



PERSPECTIVES 2024

- > Finaliser le diagnostic, organiser des ateliers de concertation thématiques et écrire la feuille de route du PAT en vue de son adoption par le Conseil d'agglomération début 2025.
- > Approfondir les liens avec le plan climat Terres d'énAIRgie et le Plan Familles et Santé.
- > Organiser la 5^e édition des visites de fermes pour les scolaires en expérimentant pour la première fois des visites d'exploitations de maraîchage et d'arboriculture.
- > Organiser un « forum transmission ».
- > Revisiter et renouveler la convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire.



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET INNOVATION

PLAN D'ACTIONS TERRITOIRES D'INDUSTRIE **Une nouvelle candidature**

Depuis 2020, Terres de Montaignu est labellisée Territoires d'Industrie, un plan porté par l'État pour réindustrialiser le pays. La première phase arrivant à son terme, la communauté d'agglomération a renouvelé sa candidature pour la phase 2023-2027 autour de 16 actions.

Ces actions s'articulent autour de **3 priorités** :

- > **l'attractivité des métiers** et des compétences industrielles ;
- > **la décarbonation de l'industrie** : soutenir les actions d'innovation environnementale pour concilier développement économique et transition environnementale ;
- > **la maîtrise du foncier économique** : accompagner la densification des sites industriels dans un contexte de raréfaction du foncier.

De 2020 à 2023, le bilan de la première phase s'est montré prometteur avec :

- > **9 actions** ;
- > **50 entreprises industrielles** engagées dans la démarche ;
- > **3 réunions d'informations** : mobilité, Emploi-Formation-Orientation ;
- > **12 entreprises** ont bénéficié de financement dans le cadre de France Relance.

Karos : une application pour développer les mobilités partagées

Depuis septembre 2022, Terres de Montaignu s'est engagée dans le déploiement de la solution de covoiturage Karos auprès des entreprises du territoire et de leurs salariés.

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan d'actions Territoires d'industrie qui prévoit le développement de solutions de mobilités inter-entreprises pour faciliter les recrutements, mais aussi dans le cadre du plan climat Terres d'enAIRgie pour développer les mobilités partagées.

Le dispositif, gratuit et sans engagement, comprend notamment la prise en charge financière par la communauté d'agglomération des trajets des passagers les 6 premiers mois d'utilisation. L'application bénéficie également du soutien de la Région via Aléop.

Le bilan est positif pour l'année 2023 avec :

- > **51 employeurs** engagés
- > **4 657 inscrits sur le territoire, dont 1 898 covoitureurs** rattachés à leurs employeurs
- > **117 322 trajets**
- > **1,5 millions de km** évités
- > **193 tonnes de CO2** évitées

Parcours Ecl'Or : rendre les jeunes acteurs de leur orientation

Après une première année d'expérimentation réussie, le parcours Ecl'or se poursuit et s'étend à toutes les classes de 4^{ème} et de 3^{ème}.



Visant à rendre les jeunes acteurs de leur orientation professionnelle, ce parcours est proposé dans le cadre des parcours éducatifs de l'Éducation Nationale. L'année dernière, 540 élèves de 4^e ont pu expérimenter la première phase de mise en œuvre. Une réussite puisqu'elle s'est ensuite étendue aux classes de 3^e.



Chacune des classes participant à l'expérimentation est parrainée par une entreprise qui vient expliquer ses métiers et propose aux élèves une visite de son établissement. **L'objectif pour le jeune : mieux se connaître, mieux comprendre le monde du travail, découvrir le tissu économique du territoire et appréhender les différents métiers à travers des ateliers.**

- > **30 entreprises** engagées
- > **30 classes** de 4^e et **30 classes** de 3^e
- > **1 500 élèves**
- > **7 établissements** scolaires

Ateliers Explor : expérimenter de nouveaux métiers de façon ludique

Durant les vacances d'automne a eu lieu le premier atelier Explor proposé par Terres de Montaigu, en partenariat avec le centre de formation Novéha.

10 jeunes de 11 à 17 ans des espaces jeunesse de Cugand et La Bernardière ont ainsi pu concevoir un tabouret personnalisé en utilisant les nouvelles technologies de fabrication : modélisation 3D, réalité mixte et commande numérique.

Ces ateliers permettent aux jeunes de découvrir de façon ludique les nouveaux métiers, et l'usage du numérique et des nouvelles technologies dans le monde professionnel, toujours dans l'objectif de rapprocher la jeunesse et le tissu industriel local. 3 ateliers seront programmés en 2024.

Mon réseau RH pour faciliter les recrutements

La réalisation d'un diagnostic en collaboration avec les entreprises et dont la restitution a été présentée en septembre 2022, a permis de constituer Mon réseau RH, réunissant 20 employeurs du territoire.

Ce réseau a pour objectif de soutenir les employeurs dans leurs objectifs de recrutement avec des outils méthodologiques, des techniques et des bonnes pratiques pour renforcer l'attractivité du territoire auprès des futurs collaborateurs.

Pour sa première année de lancement, les 20 entreprises de Mon réseau RH ont pu se réunir 3 fois

autour de sujets tournés vers la co-construction d'outils et d'actions au service de l'attractivité du territoire et des entreprises :

- > **évolution du format du salon « Destination Emploi »** vers un évènement de visites d'entreprises plus propice à la rencontre entre potentiel candidat et employeur. Cette action inédite sera menée en 2024 sous le nom de « NOS FABULEUSES » ;
- > **cellule test du service d'accueil des nouveaux salariés** par l'expérimentation de fiches thématiques ;
- > **construction d'un cahier des charges** pour la vidéo d'attractivité de territoire ;
- > **partage de pratiques** sur les Négociations Annuelles Obligatoires en entreprise.

PERSPECTIVES 2024

- > **Généralisation du parcours Ecl'or**
- > **Développement des outils et services de conseils de territoire** en direction des salariés pour aider les entreprises à recruter
- > **Déploiement de la stratégie d'attractivité** pour l'accueil de nouvelles formations



Les Coulisses de l'Industrie :

un évènement inédit pour mieux faire connaître les métiers industriels



Les 24 et 25 novembre, la salle des fêtes de Montaigu (Montaigu-Vendée) a accueilli les Coulisses de l'Industrie : un évènement inédit organisé par 5 entreprises industrielles du territoire - Codilab à l'Herbergement, Defontaine à La Bruffière, Haworth, Satys et Sodebo à Montaigu-Vendée - en partenariat avec Terres de Montaigu. L'objectif : mieux faire connaître les métiers peu connus que sont les métiers industriels.

Les objectifs de l'évènement :

- > **Mieux faire connaître** les métiers industriels méconnus
- > **Dépasser les représentations** sur l'environnement de travail, la mixité des métiers et les niveaux de diplôme
- > **Informer** sur les parcours possibles

Collégiens, lycéens, étudiants à la recherche d'une voie professionnelle mais aussi professionnels en reconversion ou simples curieux avides de connaître les dernières avancées industrielles, ont pu y découvrir des métiers innovants, interagir directement avec les machines et échanger avec des professionnels passionnés.



6 établissements de formation - Saint Gab', Saint François d'Assise, La Fab' Academy, Noveha, La Joliverie, ISLT, IFRIA - étaient également présents pour parler des parcours permettant d'accéder à ces métiers, tout comme l'Orientibus de la Région Pays de la Loire.

Cette première édition a rencontré un véritable succès avec plus de 1500 visiteurs dont 500 élèves présents.



PROMOTION DU TERRITOIRE ET OFFRE DE LOISIRS

Chiffres-clés du tourisme et des loisirs

- > Une année 2023 record en termes de fréquentation touristique pour les **68 hébergeurs** du territoire :
 - > **159 401 nuitées**
 - > **126 414 €** de recettes générées
 - > **+ 18 %** de nuitées
- > Installation de **14 nouveaux prestataires touristiques** sur le territoire (hébergeurs et restaurateurs)
- > **+ de 48 000 visiteurs** accueillis sur les sites touristiques et de loisirs : Logis de La Chabotterie, Maison de la Rivière, base nautique de La Boulogne et base de loisirs du lac de La Chausselière.
- > **Des événements majeurs qui rassemblent** : Printemps du Livre, Mondial de football de Montaigu, Auto-cross...
- > **Une nouveauté** : des visites guidées en version journée, flambeaux ou mini-rando pour (re)découvrir le territoire. **Au total 177 personnes ont pu en profiter** et de nouvelles visites encore plus nombreuses seront proposées en 2024.

Gestion d'équipements touristiques

Maison de la Rivière

La Maison de la Rivière a connu une belle saison 2023 avec une fréquentation en hausse sur les locations de barque en autonomie, les apéros embarqués, le jeu de piste pour les enfants à partir de 3 ans - très apprécié pour son renouvellement chaque année - et l'exposition artistique de Tim FLACH.

L'offre pédagogique à destination des groupes scolaires et extrascolaires a aussi rythmé la vie de la Maison de la Rivière avec plus de **3 800 scolaires** accueillis d'avril à octobre.

- > **18 700 visiteurs** (+ 24,6 % par rapport à 2022)
- > Top 3 des activités payantes : location de barque : **4 151 personnes**, activités scolaires : **3 800 élèves**, jeu de piste : **1 900 personnes**
- > Visite du moulin : **6 750 personnes**
- > **43 %** des visiteurs habitent Terres de Montaigu

Office de tourisme

- > **Plus de 6000 contacts** dont 80% d'habitants de Terres de Montaigu

Aérodrome, base nautique de La Boulogne et base de loisirs du lac de La Chausselière :

(équipements communautaires gérés par des associations et entreprises)

- > **+ de 350 baptêmes de l'air** (ULM, paramoteur, planeur, montgolfière...)
- > 2 événements à l'aérodrome portés par les associations *Ça plane pour elle* et *Valer au féminin*
- > **5 394 personnes** accueillies à la base *Au fil de La Boulogne* dont 2400 scolaires (+ 3,6 % par rapport à 2022)
- > **932 scolaires** accueillis au lac de La Chausselière

Des événements pour valoriser le patrimoine local

Le 19 septembre 2023, Terres de Montaigu a organisé la 3^e édition des Échappées, un événement qui permet la **découverte du patrimoine local à vélo, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine**. Cet événement a été une belle réussite malgré une météo qui n'était pas clémente.

- > **Plus de 390 participants**
- > **2 boucles** proposées
- > Montaigu-Vendée - Saint-Hilaire-de-Loulay : **240 participants**
- > Rocheservière : **150 participants**

Nouveauté 2023 : des visites sandwiches à destination des salariés des entreprises ont été testées. Au total, 40 salariés ont profité d'une visite du cœur historique de Montaigu pour mieux connaître leur environnement de travail. Une initiative qui sera renouvelée en 2024 et communiquée auprès des entreprises, commerçants et agents de la collectivité.



SANTÉ ET SOLIDARITÉ

SANTÉ

Adoption du plan Familles et Santé 2023-2027

En novembre 2023, Terres de Montaigu a adopté le Plan Familles et Santé 2023-2027.

Signé en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Vendée, ce plan encadre les politiques portées par les communes et la Communauté d'agglomération dans les champs de la santé, de la famille et du grand âge.

Le Plan Familles et Santé structure et guide l'intervention de multiples partenaires de la petite enfance jusqu'à l'accompagnement de nos aînés avec :

- > **4 parcours** publics,
- > **2 parcours** thématiques,
- > **37 actions** définies avec pour objectif d'apporter des réponses cohérentes aux besoins des habitants, à tous les stades de leur parcours de vie.

Observatoire des professionnels de santé :

- > **+ 2 médecins** généralistes
- > **+ 2 chirurgiens dentistes**
- > **+ 1 masseur kinésithérapeute**
- > **+ 3 infirmiers** libéraux
- > **+ 1 orthophoniste**

Une permanence de la Maison Sport-santé départementale

Depuis le 5 décembre 2023, une permanence de la Maison Sport-santé départementale est tenue chaque mardi, de 13h30 à 16h30, à Mon Espace Familles et Santé.

Ce dispositif, mis en place par le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) permet d'accompagner des personnes souhaitant reprendre une activité physique ou sportive pour raisons personnelles ou médicales. Le professionnel sensibilise et informe les patients sur les bienfaits de l'activité physique.

L'accueil se fait sur rendez-vous.

SOLIDARITÉ

Ouverture d'un espace France Services

Le 19 décembre 2023, France Services s'est implanté sur le territoire de Terres de Montaigu pour faciliter l'accès aux services publics.

Il permet aux habitants de bénéficier d'aide et de conseils dans leurs démarches relevant de la Caisse d'allocations familiales (Caf), la Mutualité sociale agricole (MSA), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) ou encore les ministères de l'Intérieur et de la Justice, la DGFIP et France Travail.

Deux agents sont présents pour accompagner les usagers dans leurs démarches, ainsi qu'un espace numérique accessible librement sans rendez-vous. La prise de rendez-vous s'effectue auprès des accueils des mairies ou sur le site internet, rubrique Mes démarches en ligne.

Ce service est ouvert:

- > **A Mon Espace Familles et Santé (Montaigu-Vendée) :**
 - les mardis et mercredis de 14h à 17h30,
 - le jeudi de 14h à 19h,
 - le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.
- > **A la mairie de Rocheservière :**
 - le lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.





Quelques chiffres

Mon Espace Familles et Santé

- > **26 permanenciers** (19 réguliers, 7 occasionnels) accueillent les usagers sur rendez-vous, **dont 6 nouveaux en 2023** : Maison des Adolescents, Nid des aidants, conciliateur de justice, Maison Sport-Santé, CIO, Apprentis d'Auteuil.
- > **30 rendez-vous** par semaine environ.

Aire d'accueil des gens du voyage

- > **62,85 % de taux d'occupation moyen** pour l'année 2023.
- > **36,7 % des séjours** sont d'une durée de moins d'un mois.
- > **30 % des voyageurs** sont dans la tranche d'âge des 30-40 ans.

Actions de prévention

Prévention séniors

L'année 2023 a été marquée par la mise en place d'un partenariat avec la Protection Civile pour la mise en place d'ateliers dans le but de sensibiliser aux gestes qui sauvent.

Se former aux gestes de premiers secours, c'est potentiellement sauver une vie, puisque personne n'est à l'abri d'un accident, d'un malaise, d'une mauvaise chute ou d'un incident domestique.

Cette initiation aux gestes qui sauvent s'organise en 2 temps :

- > **apports théoriques** : un atelier de 2h pour s'initier aux gestes de premiers secours (protection dont attaque terroriste, alerte, conduite à tenir face à un saignement abondant, victime avec perte de connaissance, compressions thoraciques, etc.) ;
- > **mise en pratique** : un atelier de 2h30 avec des mises en situation (utilisation défibrillateur, etc.) ;

2 ateliers ont été proposés en 2023, ce qui a permis de sensibiliser 21 personnes.

5 ateliers ont également été proposés dans le cadre du Séniors agenda, en partenariat avec l'ASEPT des Pays de la Loire et la MSA 44-85 :

- > Une vie devant nous
- > Cap bien-être
- > Numérique
- > Vitalité
- > Nutrition

Prévention Santé

Une conférence, organisée en partenariat avec France AVC 85 et la CPTS Terres de Montaigu a été organisée le 21 mars 2023.

L'objectif de cette conférence était de comprendre les facteurs de risque et reconnaître les signes d'alerte d'un AVC, par des apports théoriques et des témoignages.

85 personnes ont participé à cette conférence.



ÉDUCATION, ENFANCE, FAMILLE

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service d'information, de rencontres et d'échanges à destination des parents et des assistants maternels. Il met en œuvre une offre globale de services, dans le cadre du Plan Familles et Santé voté le 13 novembre 2023 entre la collectivité, l'ARS et la Caf de Vendée, qui vient remplacer le Plan Jeunesse et Famille jusque là mis en place.

Accompagnement des professionnels de la petite enfance

- > **53 %** des assistantes maternelles **ont été accompagnées en rendez-vous individuels**
- > **35 %** des assistantes maternelles **ont participé aux 298 matinées Rencontres et jeux**
- > **3 journées de formation continue** (33 participants)
- > **5 soirées de professionnalisation** (163 participants)
- > **2 interventions** auprès de 40 élèves CAP AEPE de la MFR de L'Herbergement

Observatoire de la petite enfance

- > **378 assistantes maternelles agréées**, en diminution de 3,82 % par rapport à 2022
- > **36 places créées** en accueils collectifs et Maisons d'assistantes maternelles
- > **Ouverture d'une micro-crèche** de 12 places à **Montaigu-Vendée** (Saint-Georges-de-Montaigu)
- > **Ouverture d'une micro-crèche** de 12 places à **Rocheservière**
- > **Ouverture d'une MAM** de 12 places à **La Bruffière** en novembre 2023

Accompagnement des familles

- > **352 familles** ont été **accompagnées en rendez-vous individuels**
- > **53 familles** ont participé à des **matinées parent-enfant**
- > **12 activités** ont été proposées par les structures du territoire dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance (32 % des structures et associations du territoire participante)

CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE

Cursus académique

Le projet d'établissement 2021-2026 du conservatoire intercommunal poursuit sa mise en œuvre.

- > Le **parcours d'apprentissage des adultes** sous forme de contrats de 3 à 5 ans est installé. Après cette période, les adultes peuvent continuer en pratique collective avec un coaching technique occasionnel.
- > Les **cours instrumentaux des élèves de second cycle** passent progressivement de 30 à 45 minutes hebdomadaires, ce qui permet un meilleur suivi de leur progression.
- > Les **auditions et concerts** ont repris un rythme normal.

> **117 classes** dans **25 écoles** ont bénéficié de « Musique à l'école » soit **2 620 élèves**



Orchestre au collège :

lancement du dispositif dans deux collèges de Montaigu-Vendée



En septembre, l'heure de la rentrée a sonné pour les élèves, mais aussi pour le nouveau programme Orchestre au collège porté par Terres de Montaigu, dans le cadre de sa politique Terres de Musiciens. Les collèges Villebois Mareuil et Mère Teresa (Montaigu-Vendée) sont les premiers établissements scolaires à s'être portés volontaires pour débiter ce programme permettant l'apprentissage d'un instrument de musique sur le temps scolaire.

Les étapes du parcours Orchestre au collège

En 6^e, les élèves ne pratiquant pas déjà un instrument peuvent se porter candidats pour intégrer, en 5^e, le programme. La sélection des élèves se fait par l'équipe éducative du collège en se basant sur leurs motivations et sur critères éducatifs. Une fois sélectionnés, les élèves ont trois heures de cours de musique par semaine sur le temps scolaire, pendant trois ans, jusqu'en troisième. Au programme : technique instrumentale, cours de musique, répétition en orchestre complet.

A travers Orchestre au collège, l'objectif est d'ouvrir une nouvelle voie d'apprentissage de la musique aux élèves, grâce à un partenariat renforcé entre la Communauté d'agglomération, les établissements scolaires, l'Éducation nationale et l'association Orchestre à l'école.



Une initiative pour ouvrir les élèves à la musique et favoriser la réussite scolaire et professionnelle

L'acquisition des instruments est prise en charge par Terres de Montaigu en partenariat avec l'association Orchestre à l'école, et les professeurs du conservatoire interviennent en appui du professeur de musique du collège.

34 élèves ont participé au programme en 2023. L'orchestre du collège Mère Teresa est parrainé par le West Brass Band, et l'orchestre du collège Villebois-Mareuil par l'Orchestre National des Pays de la Loire. Pour mener à bien ce projet, la Communauté d'agglomération prévoit une enveloppe de 35 000 € par an.

PERSPECTIVES 2024

> Intégration du collège Jules Ferry (Montaigu-Vendée) au dispositif.



JEUNESSE

PARCOURS ÉDUCATIFS

Développement du parcours numérique

En 2023, dans le cadre des parcours éducatifs, le service a poursuivi et développé le parcours numérique avec désormais **une offre par niveau de la 6^{ème} à la seconde**, pour accompagner les jeunes dans leurs expériences numériques :

- > boîte à outils pour les enseignants de 6^e,
- > interventions des Promeneurs du net en 5^e,
- > conférence en 4^e,
- > séances sur l'image de soi en 3^e,
- > traitement de l'information en seconde,
- > nouvelle intervention pour les 1^{ère} sur l'envers du décor des réseaux sociaux.

Le dispositif des **Promeneurs du net** se développe sur le territoire avec désormais 7 professionnels actifs.

Des **ateliers parents** ont été poursuivis. 2 ateliers ont permis à une trentaine de parents d'échanger entre eux et avec le soutien de professionnels sur leurs postures éducatives, leurs inquiétudes et leurs astuces.

PERSPECTIVES 2024

- > Développement d'une intervention pour les classes de 1^{ère}

PRÉVENTION

Forum prévention routière

Un forum Prévention routière a été organisé pour les 800 élèves de 6^e des 5 collèges du territoire, en partenariat avec les sapeurs-pompiers, la gendarmerie et la police intercommunale.

L'accent a notamment été mis sur la sécurité à bord des cars scolaires avec des expériences réelles.

Interventions d'Émile

Sur l'année scolaire 2022-2023, les animateurs jeunesse à bord du véhicule Émile ont démarré leurs interventions avec 15 rendez-vous au sein des lycées et MFR.

5 thématiques ont été abordées :

- > sortir découvrir son territoire,
- > santé « comment ça va ? »,
- > job saisonnier,
- > les dangers des addictions pour la santé,
- > sortir en soirée en toute sécurité.

Émile intervient aussi dans les communes sur des temps forts ou événements (fête de la musique, portes ouvertes d'espaces jeunes...).

- > Plus de **800 jeunes rencontrés**
- > Plus de **40 jeunes accompagnés** sur des demandes spécifiques
- > Plus de **10 jeunes orientés** vers des professionnels (maison des ados, mission locale, ...).

Animation jeunesse

Terres de Montaigu compte **14 espaces jeunes** sur son territoire. Les animateurs qui font vivre ces espaces et accompagnent les jeunes ont proposé plus de **850 activités sur l'année, 20 stages, 20 séjours, 5 bivouacs** et ont accompagné une dizaine de projets d'engagement solidaire ou d'autofinancement.

L'animation jeunesse de Terre de Montaigu a vécu un temps fort avec la **journée ID'Ados** : une journée d'échange et de partage entre jeunes sur le thème du voyage et du respect des différences, le 31 août 2023 au lac de La Chausselière (Montaigu-Vendée).

- > Près de **1 900 jeunes** ont fréquenté les espaces jeunesse du territoire
- > **250 jeunes** ont participé à la journée ID'Ados



SPORT

GESTION DES ÉQUIPEMENTS

La direction des Sports a poursuivi son travail de mutualisation de la gestion des équipements sportifs intercommunaux et municipaux, en lien avec la direction du moyens techniques.

Cette organisation se mettra en place en 2024.

Une étude de faisabilité a été validée concernant la réhabilitation de la salle intercommunale de Rocheservière. Ce projet d'envergure vise à moderniser et agrandir les installations sportives accueillant le collège et les clubs locaux.

Piscine de La Bretonnière

En 2023, l'activité de la piscine de La Bretonnière s'inscrit dans la continuité de 2022. À noter tout de même une fermeture longue inédite (3 semaines) pour mener des travaux de rénovation et d'amélioration énergétiques, qui a impacté la fréquentation générale de l'établissement.

Soirée Zen : 176 participants

Summer Pool Party : 93 adolescents

Happy Halloween : 134 entrées

> 94 257 entrées

dont 26 906 scolaires, 18 535 entrées dans le cadre des activités adultes et 2 126 entrées en groupe

> 381 enfants inscrits à l'école de natation

> 25 jeunes en formation BNSSA



GRANDS ÉVÉNEMENTS

Une nouvelle fois, les grands événements sportifs du territoire ont connu des fréquentations record :

- 50^e édition du Mondial Football Montaigu ;
- 51^e édition de l'Autocross (élue meilleure organisation du championnat d'Europe) ;
- Montaigu futsal cup ;
- Tournoi basket cadets nations ;
- Supercross...

TERRE DE JEUX 2024

Tournée d'été

En tant que territoire labellisé Terre de Jeux 2024, Terres de Montaigu a accueilli les premières actions proposées par le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) dans le cadre de son programme « Vendée, terre de sports ».

4 communes du territoire ont notamment accueilli la tournée d'été en juillet : La Bernardière, Rocheservière, L'Herbergement et La Bruffière. Des journées sportives d'initiations ouvertes à tous qui ont accueilli près de 350 personnes malgré une météo capricieuse.

SPORT DE HAUT NIVEAU

Terres de Montaigu soutient les clubs de sport collectif évoluant au haut niveau. Une révision des critères de subvention a été opérée en 2023, visant à mieux prendre en compte les réalités de chaque club. 3 clubs en bénéficient : SGMVB Basket (N2 masculine), SMASH Basket (N3 féminine), MVB Volley (N3 masculine et féminine).

PERSPECTIVES 2024

- > Mise en œuvre de la nouvelle organisation mutualisée de gestion des équipements sportifs
- > Accompagner le passage de la flamme olympique
- > Finaliser le plan d'actions Sport & Handicap
- > Mettre à jour l'Observatoire du sport intercommunal
- > Poursuivre les études de maîtrise d'œuvre et valider l'APD de la salle intercommunale de Rocheservière



ACTION CULTURELLE

En 2023, la direction de l'Action culturelle a poursuivi ses actions de diffusion de l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire et de diversification des publics. Elle s'est réorganisée autour de 3 services : arts vivants, arts visuels et lecture publique. Le service événementiel consacré aux événements culturels a été supprimé au profit d'un service événementiel mutualisé pour les trois structures répondant ainsi aux besoins de tous les services, et positionné au sein de la direction Communication. Un poste d'assistant à la programmation littéraire et production a été transféré au sein du service lecture publique. En parallèle, un diagnostic et un recalibrage des actions d'éducation artistique et culturelle a été réalisé, et un Contrat Local d'Éducation Artistique a été mis en place.

LECTURE PUBLIQUE

Le Printemps du Livre

La 33^{ème} édition du Printemps du Livre de Montaigu a une nouvelle fois été couronnée de succès. Pour la deuxième année consécutive, l'événement a investi le centre-ville de Montaigu avec une programmation variée autour de la littérature.

Si certains auteurs ont été contraints d'annuler leur venue en raison des grèves SNCF, cela n'a pas entaché le succès de la manifestation. **Du 24 au 26 mars 2023, plus de 35 000 visiteurs sont venus à la rencontre des 250 auteurs** des stands des 5 libraires et des 24 exposants sous le chapiteau, mais aussi lors des conférences et tables rondes thématiques qui ont ponctué les trois jours. Parmi les temps forts de cette édition, le spectacle d'Oxmo Puccino proposé en ouverture a notamment fait salle comble et a su rassembler tous les âges.

Pour cette nouvelle édition, le Printemps du Livre a proposé une programmation artistique éclectique à destination de tous les publics. Entre lectures musicales, apéros philo, déambulation et spectacles de rue, de nombreuses animations, en lien avec la programmation littéraire du salon, ont animé les différents sites de la manifestation. Les animations en plein air et les déambulations ont connu un succès tout particulier auprès du public, permettant d'arpenter les rues du centre-ville et de relier le Parc Henri Joyau à la Place de l'Hôtel de Ville.

Finalement, c'est tout le cœur de ville, aux couleurs du salon, qui a participé à l'animation et à la vie du Printemps du Livre.

Le Printemps du Livre se balade

Après trois ans d'arrêt, le Printemps du Livre se balade est revenu dans 5 communes de Terres de Montaigu du 19 janvier au 1^{er} février 2023 : Montaigu-Vendée (Boufféré), La Bernadière, Saint-Philbert-de-Bouaine, Montréverd (Saint-Sulpice-Le-Verdon) et la Bruffière. Sur les 5 manifestations, 2 ont été annulées à cause des grèves SNCF.

Réseau des bibliothèques du secteur Rocheservière

En 2023, **8497 documents** ont transité et **50 navettes** ont été réalisées soit **262 heures** pour les agents intercommunaux. Le public est composé de **2380 emprunteurs actifs**. Ils ont emprunté **44 861 documents**.

Médiathèque Calliopé

En 2023, la médiathèque a ajusté et simplifié ses horaires d'ouverture afin de mieux répondre aux besoins du public. Un succès qui ne se dément pas avec **4552 emprunteurs actifs** et **159 051 prêts** (soit près de la moitié des prêts sur l'ensemble des bibliothèques de Terres de Montaigu).

Les accueils de groupe sont toujours plébiscités avec **21 classes** du CP au CE2 (485 élèves), **18 classes** (360 élèves) de maternelle, **10 accueils de groupe** de l'IME et **16 rendez-vous** en Ehpad.

La réflexion sur l'organisation de l'équipe a conduit à la modification de deux postes : un responsable de la médiathèque et un coordinateur de réseau.



ARTS VIVANTS

Théâtre de Thalie

La saison 2022-2023 du théâtre de Thalie a fait le plein, marquant le retour des spectateurs en salle après une période impactée par la crise sanitaire.

> **13 372 billets vendus**

> Un remplissage de 86 %

> 81 % des abonnés habitent le territoire, un chiffre en augmentation.



Festival Mont'en scène

Le festival Mont'en scène, dédié aux élèves des collèges, lycées et de l'IME du territoire qui ont une pratique artistique, a fêté son 20^e anniversaire. En 20 ans, ce sont plus de **4000 élèves** qui ont bénéficié d'ateliers de découverte autour de différentes disciplines artistiques.

> **170 élèves** y ont participé en 2023

> **8 établissements** du territoire (avec l'arrivée du collège Mère Teresa, à Boufféré).



Les Éphémères

Pour sa 3^e édition, le festival des Éphémères a une nouvelle fois remporté un franc succès, avec des rendez-vous festifs et conviviaux qui ont séduit les spectateurs, toujours plus nombreux.

> **7 spectacles et 7 concerts**, gratuits et ouverts à tous

> **3400 spectateurs**

ARTS VISUELS

Cinéma Caméra 5

Le cinéma Caméra 5 a fermé ses portes le 30 septembre 2022 pour laisser place au futur multiplexe de la société Grand Ecran.

Il comptera **890 places** réparties en 6 salles et proposera **8 800 séances annuelles** (contre 1 500 auparavant). Il sera ouvert 7 jours sur 7 et 364 jours par an. L'ouverture est annoncée pour début 2024.

PERSPECTIVES 2024

> 4^e édition des Ephémères qui investira 6 communes

> Le retour du Festival Mont'en scène en mai 2024

> Poursuite de la mue du Printemps du Livre avec la 3^e édition déployée en centre-ville

> Formalisation d'une politique documentaire pour la médiathèque Calliopé

Musée numérique,
médiathèque, ateliers...

le Site Saint-Sauveur se renouvelle



Dans le cadre du développement de l'éducation artistique et culturelle sur Terres de Montaignu, plusieurs nouveautés ont été mises en place par la communauté d'agglomération au Site Saint Sauveur à Rocheservière, ouvrant ainsi le lieu à différentes formes artistiques.

Place au numérique

Sous l'impulsion de la commune de Rocheservière, le site accueille désormais une « Micro-folie ».

Cet outil proposé par le parc de La Villette et soutenu par le ministère de la Culture permet aux visiteurs de profiter d'un musée numérique dans lequel sont diffusés les chefs d'œuvre de nombreux musées nationaux et internationaux.

Le dispositif intègre également un **espace de réalité virtuelle** présentant des contenus culturels immersifs, un **espace scénique** et un **« fab lab »** équipé d'une imprimante 3D et d'une brodeuse numérique.



Déménagement de la médiathèque

Depuis le 15 novembre 2023, le Site Saint-Sauveur accueille également la **médiathèque de Rocheservière**, qui a pris place dans l'espace le plus vaste du bâtiment, auparavant occupé par les broderies de Nicole Renard. Les broderies font, quant à elles, l'objet d'une nouvelle valorisation lors d'événements exceptionnels.



Ateliers d'arts graphiques autour du livre

Enfin, courant 2025, en complément des enseignements déjà proposés par les associations du territoire, le Site Saint-Sauveur accueillera des ateliers d'arts graphiques. Ces cours s'attacheront à des pratiques artistiques liées au monde du livre (bande dessinée, roman graphique, ateliers d'écriture par exemples...) faisant ainsi écho au Printemps du Livre, événement emblématique du territoire.

Pour présenter ces nouveautés et marquer la réouverture de la médiathèque, un week-end festif a été organisé les 15, 16 et 17 décembre.

Les objectifs de ce renouvellement:

- > Faire du Site Saint-Sauveur **un site culturel vivant et ouvert à la population**, disposant d'une offre culturelle correspondant aux attentes des différents publics
- > **Conserver sa dimension patrimoniale** avec le maintien de l'accès à l'ancienne chapelle Saint-Sauveur et son retable

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU



LES MOYENS POUR AGIR



TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU



TERRES DE
MONTAIGU



RESSOURCES

LE BUDGET 2023

- > **80 232 000 € de dépenses réelles** et **85 178 000 € de recettes réelles**, tous budgets confondus
- > **42 665 000 € pour le fonctionnement** des services et des équipements
- > **37 568 000 €** consacrés aux investissements et au remboursement de la dette
- > **13 087 pièces comptables** produites (stable par rapport à 2022)
- > **1 budget principal**
- > **5 budgets annexes** pour la gestion :
 - des équipements touristiques (office de tourisme),
 - des équipements économiques (ateliers relais, pépinière d'entreprises, maisons de santé),
 - des services aux usagers (déchets ménagers, assainissement).
- > **2 budgets annexes** pour la gestion des zones d'activités économiques réparties sur l'ensemble du territoire

Principaux investissements 2023 :

- > Parking à étages de la gare de Montaigu-Vendée : **6 429 000 €**
- > Hôtel d'agglomération : **1 554 000 €**
- > Fonds de concours aux communes : **1 394 000 €**
- > Acquisitions et travaux dans les zones économiques (achevés ou en cours) : **2 121 000 €**
- > Travaux cycle de l'eau (assainissement et eaux pluviales urbaines) : **1 867 000 €**



LE FONDS DE CONCOURS INTERCOMMUNAL

Mis en place par Terres de Montaigu en juin 2020 pour contribuer au rebond économique suite à la crise sanitaire, le fonds de concours intercommunal prévoit l'attribution de **5 millions d'euros aux communes** (500 000 € par commune) afin qu'elles puissent démarrer au plus vite les projets de leur choix.

Au 31 décembre 2023 :

100 % de l'enveloppe attribuée
pour 25 projets
2 178 750 € de fonds versés

BILAN 2023 ET PERSPECTIVES 2024

- > **Mutualisation des équipes financières** de Terres de Montaigu, de Montaigu-Vendée et du CIAS : harmonisation des pratiques et procédures, définition de portefeuilles d'activité.
- > **Changement du logiciel de gestion financière en juin 2023 :** projet structurant en interne à la direction des Affaires financières et en externe avec les pôles et directions opérationnels, pour améliorer la chaîne comptable et le pilotage financier.
- > **Définition d'un nouveau modèle de solidarité financière** entre les communes de Terres de Montaigu, avec l'instauration de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC).
- > **Finalisation de l'harmonisation des pratiques financières** et comptables de Terres de Montaigu, de Montaigu-Vendée et du CIAS.
- > **Développement d'outils de pilotage** grâce au logiciel de gestion financière opérationnel depuis juin 2023.



Crédit : Archi Urba Déco

PATRIMOINE IMMOBILIER

La direction des Moyens techniques assure :

- > **l'assistance opérationnelle et la maintenance préventive et curative des 60 sites intercommunaux.**
Ces opérations sont effectuées en interne ou par des prestataires extérieurs
- > le gros entretien et les aménagements des bâtiments intercommunaux
- > le suivi des projets de construction
- > le secrétariat technique de la commission intercommunale de sécurité
- > le suivi du parc véhicules
- > le nettoyage et l'hygiène des locaux intercommunaux
- > le service intervient aussi dans la mise en œuvre concrète des actions d'économie d'énergie (France relance) : remplacement des équipements de chauffage vétustes, de menuiseries...

Quelques réalisations 2023 :

- > Parking de la gare de Montaigu-Vendée : finalisation de la construction pour l'ouverture de l'équipement en décembre 2023
- > Hôtel d'agglomération : lancement du gros-œuvre et des lots de structure à l'été 2023
- > Travaux de rénovation énergétique à la piscine intercommunale de la Bretonnière
- > Déconstruction de 2 bâtiments avenue Villebois Mareuil pour l'aménagement du parking mutualisé Cinéma - Hôtel d'agglomération



- > Travaux de rénovation au conservatoire de musique
- > Etude de conception et fabrication d'un ponton flottant et de passerelles pour la Maison de la Rivière (Montaigu-Vendée)

PERSPECTIVES 2024

- > Suivi de travaux de l'Hôtel d'agglomération et de ses abords
- > Suivi de travaux des maisons de santé de Montréverd et de Rocheservière
- > Etudes de réhabilitation de la salle de sports de Rocheservière



COMMISSION SÉCURITÉ

La commission intercommunale de sécurité a pour mission de visiter périodiquement les établissements recevant du public (musée, restaurant, commerces, résidences pour personnes âgées, écoles...) afin de vérifier qu'ils offrent les bonnes conditions pour recevoir du public en toute sécurité.

La commission a également un rôle pédagogique et d'accompagnement des exploitants sur les obligations réglementaires nécessaires pour un accueil sécurisé de la clientèle.

La commission a réalisé **26 visites** en 2023.



MUTUALISATION DES SERVICES

CELLULE D'APPUI À LA MUTUALISATION

La construction de l'organisation commune entre Terres de Montaigu, le CIAS et Montaigu-Vendée s'est poursuivie en 2023 :

> Pôle Moyens généraux :

- ✓ direction des ressources humaines : terminée
- ✓ direction des affaires financières : terminée
- ✓ direction des systèmes d'information et de la transition numérique : terminée
- ✓ direction des affaires générales et juridiques : terminée

> Pôle Aménagement et environnement :

- ✓ direction de l'environnement et de la mobilité : terminée
- ✓ direction des moyens techniques : en cours (clôture en 2024)
- ✓ direction de l'ingénierie, de l'urbanisme et de l'habitat : en cours

> Pôle Cohésion sociale :

- ✓ direction de la jeunesse : terminée
- ✓ direction de l'éducation, de l'enfance et de la famille : réorganisation partielle
- ✓ direction de la santé et des solidarités : terminée
- ✓ direction grand âge : réorganisation partielle
- ✓ direction de la musique : terminée

> Pôle Proximité :

- ✓ direction de la communication : terminée
- ✓ direction de la relation aux habitants : terminée
- ✓ direction de l'action culturelle : débutée partiellement
- ✓ direction de la police municipale : en cours (clôture en 2025)
- ✓ direction des sports : réorganisation partielle

Un organigramme interactif avec la vision globale de l'organisation commune en reprenant l'ensemble du personnel titulaire et de plus de 6 mois de contrat, est diffusé et est mis à jour plusieurs fois par an.

Lancement du parcours managérial des managers intermédiaire et de proximité avec le CNFPT pour une durée de 3 ans afin de faire le lien avec le parcours de formation managériale de DGA et directeurs qui se clôturera en 2025.

Second séminaire

Un séminaire pour les directeurs généraux adjoints et les directeurs s'est déroulé les 25 et 26 mai 2023, pour consolider une dynamique de groupe, partager les enjeux et mettre en œuvre les objectifs fixés par les élus, si besoin dans la transversalité.

Mise en oeuvre de la convention-cadre de mutualisation avec un 1^{er} bilan à réaliser en 2024.

Pour rappel, la convention-cadre fixe les principes de répartition permettant de définir qui travaille pour quelle collectivité et pour quel pourcentage selon des critères référencés. Elle détermine les conditions juridiques, humaines et financières de la mutualisation.

PERSPECTIVES 2024

- > Poursuite des réorganisations et de l'optimisation des process et outils
- > Organisation d'un séminaire des directeurs
- > Bilan et évolution de la convention-cadre



RESSOURCES HUMAINES

Depuis 2019, la direction des ressources humaines est mutualisée entre Montaigu-Vendée, Terres de Montaigu et le CIAS. Elle assure la gestion des ressources humaines des 3 collectivités, accompagne leur développement dans un contexte d'évolution sociétale des agents et des managers, d'attractivité des métiers et de respect de la qualité de vie au travail.

Principales réalisations 2023 :

- > **Poursuite de la mutualisation** des services entre Terres de Montaigu, le CIAS et Montaigu-Vendée en lien avec la cellule d'appui à la mutualisation.
- > Pour la communauté d'agglomération Terres de Montaigu, la direction des Ressources humaines a réalisé :
 - > **744 actes**
 - > **3 173 bulletins** de salaires
 - > **99 opérations** de recrutement

COMMUNICATION

La direction communication est mutualisée avec Montaigu-Vendée depuis 2019. Elle compte 11 postes permanents à compter de la mise en place du service événementiel en septembre 2022, soit l'équivalent de 9,7 ETP, et 2 apprentis.

En 2023, la direction de la communication a consolidé son organisation en **3 services** :

- > **service projets de communication et relations médias** ; porte d'entrée des services pour les accompagner en matière de communication
- > **service édition et production multimédia** ; développement des expertises des métiers de la communication (rédaction, production audiovisuelle, web et réseaux sociaux)
- > **service événement** ; organisation des événements des collectivités et accompagnement des services dans l'organisation des événements.

RELATIONS AUX HABITANTS

En 2023, une direction Relations habitants, mutualisée avec Montaigu-Vendée, a posé les bases du **schéma local d'accès au service public** sur les années à venir.

L'enjeu principal de ce schéma est d'organiser l'articulation des sujets entre communauté d'agglomération et communes **autour de l'habitant** et non en considération des compétences des administrations.

Cette organisation vise à répondre à deux objectifs :

- > faciliter l'accès aux services
- > améliorer la qualité de réponse aux usagers.

Dans ce cadre, le rôle des mairies en tant qu'accueil de proximité dans chaque commune est réaffirmé.

La mutualisation de ce service permet d'avoir une bonne compréhension des demandes en mairies et d'adapter le schéma aux contraintes des communes.

Groupements de commandes

Plusieurs groupements de commandes mutualisés entre Terres de Montaigu et les communes membres ont été mis en place afin de simplifier les démarches et rationaliser les achats.

- > Juin : marché ayant pour objet l'**acquisition et la mise en place d'une solution logicielle de gestion des ressources humaines et prestations associées** (Terres de Montaigu, CIAS et commune de Montaigu-Vendée)
- > Juin : marché ayant pour objet la **fourniture de matériels informatiques et prestations d'installation** (Terres de Montaigu, CIAS et communes membres).
- > Novembre : marché ayant pour objet des **prestations d'assistance et de coordination architecturale et urbaine dans le cadre des opérations d'aménagement du quartier Les Quais Saint-Hilaire** (Terres de Montaigu et Montaigu-Vendée)
- > Novembre : renouvellement des marchés d'**acquisition de systèmes d'impressions informatiques et prestations associées** (Terres de Montaigu, CIAS et communes membres)



ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ET COOPÉRATION

Plusieurs services accompagnent les communes de Terres de Montaigu au quotidien. Cette organisation permet de faire bénéficier de l'expertise et des compétences des agents intercommunaux aux communes membres, tout en contribuant à la cohérence des pratiques professionnelles et des actions publiques. Cela participe également à l'optimisation des moyens humains et financiers sur le territoire.

DIRECTION INGÉNIERIE

Durant l'année 2023, le bureau d'études a été rejoint par les équipes de chargés d'opérations en bâtiments de Terres de Montaigu et des chargés de projets de Montaigu-Vendée, formant la direction Ingénierie, une direction commune entre Terres de Montaigu et Montaigu-Vendée. La direction Ingénierie est ainsi déployée pour une partie de ses missions sur toutes les communes de Terres de Montaigu.

Les techniciens en voiries et réseaux divers pilotent et réalisent les études techniques des projets d'infrastructures et de réseaux qui leur sont confiés par les communes de Terres de Montaigu. Ils accompagnent les élus dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagements et assurent la maîtrise d'œuvre de ces chantiers.

Les coordinateurs de projets urbains réalisent dorénavant les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les communes de Terres de Montaigu.

La direction Ingénierie effectue également la coordination et le suivi de travaux des zones d'activités du territoire.

8 214 528,31 € TTC de travaux et études suivis par la direction Ingénierie :

- 4 290 973,23 € TTC pour Terres de Montaigu (dont 2 445 863,46 € TTC compétence assainissement)
- 3 923 555,08 € TTC pour les communes

> **53 dossiers en étude**

> **277 comptes rendus** de chantiers

> **27 marchés** à procédure adaptées passés

> **100 consultations simplifiées**

Répartition des dossiers par thèmes :

- Aménagements de rues : 25 %
- Zones d'activités : 21 %
- Assainissement : 20 %
- Voirie : 15 %
- Consultations simplifiées : 5 %
- Infrastructures sportives : 5 %
- Espaces verts : 5 %
- Mobilités : 2 %
- Lotissements : 2 %

PLANIFICATION

Des **documents de planification régissent l'aménagement et l'urbanisation** du territoire.

Les 2 PLUi du territoire sont entrés en vigueur en 2019 et doivent régulièrement être modifiés pour tenir compte de nouveaux projets. En 2023, plusieurs procédures ont ainsi été étudiées :

> **Approbation des révisions allégées n°1 dite « Loi Barnier »**

pour les 2 PLUi : mise en place de nouvelles règles de recul des installations et constructions dans 2 zones d'activités économiques.

> **Approbation de la modification n°2 du PLUi de l'ancienne CCCR** :

ouverture à l'urbanisation du secteur Ouest de la ZAC de la Caillonnaire située sur la commune de Rocheservière, pour permettre la réalisation de logements.

> **Approbation de la modification n°3 du PLUi de l'ancienne CCTM** :

évolutions de zonages et de prescriptions de secteurs situés sur la commune de Montaigu-Vendée et évolution d'une règle écrite des zones urbaines à vocation économique.

> **Poursuite des modifications des 2 PLUi** :

projets de modification permettant des évolutions des pièces du PLUi, notamment du règlement écrit et la correction d'erreurs matérielles, à la suite des premières années d'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme.

> **Lancement de la modification n°3 du PLUi de l'ancienne CCCR** :

projet de modification permettant une évolution du zonage d'un site auparavant à vocation économique, en zone à vocation d'habitat.

> **Lancement de la modification n°4 du PLUi de l'ancienne CCTM** :

projet de modification permettant des évolutions de zonage et de prescriptions de secteurs situés sur la commune de Montaigu-Vendée et évolution des règles écrites des zones urbaines.

> **Lancement de la révision allégée n°3 du PLUi de l'ancienne**

CCTM : projet d'ouverture à l'urbanisation d'enclave classée en zone agricole, dans la continuité de la zone d'activités économiques de Sintra sur la commune de La Boissière-de-Montaigu, afin de permettre l'extension de l'entreprise LCA Constructions bois sur son site actuel.

PERSPECTIVES 2024

> Poursuite des procédures d'évolution des PLUi



POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Au service des maires du territoire et de leurs administrés, la police municipale intercommunale répond aux attentes exprimées notamment en matière de **sécurité et tranquillité publique, de sécurisation des manifestations, de respect des arrêtés municipaux et du code de la route, d'environnement.**

La police municipale agit de manière transversale et collabore avec un réseau de partenaires tels que les autres services intercommunaux, les services techniques et administratifs communaux, la gendarmerie nationale, les bailleurs publics, les transporteurs, les chefs d'établissements scolaires, les commerçants et les associations.

Police route

Derrière le terme générique « police route », le service regroupe aussi bien les **actions de contrôle et sanctions** des infractions routières (vitesse, alcool, téléphone...) que les **actions de prévention** (éclairage, ceinture, équipements).

En 2023, le service a réalisé :

- > **149 contrôles** de vitesse (+ 57)
- > **10 contrôles** communs avec la Gendarmerie (+ 1)
- > **18 contrôles** suite à commission d'infraction (+ 1)
- > **84 points fixes** de contrôle et prévention de la délinquance routière (+ 43)
- > **125 infractions** relevées pour excès de vitesse (+ 52)
- > **92 infractions** routières dont 33 pour les deux-roues

Opération Tranquillité Vacances

- > **199 inscriptions** (+ 18 %)
 - > 44,7 % : Montaigu-Vendée
 - > 28 % : Est (L'Herbergement, Montréverd, Rocheservière, Saint-Philbert-de-Bouaine)
 - > 14,6 % : Nord (Cugand, La Bernardière)
 - > 12,7 % : Est (La Bruffière, Treize-Septiers, La Boissière-de-Montaigu)
- > **+ 48 %** de surveillances domiciliaires (512 passages)

Police judiciaire

Activité de verbalisation

- > **650 verbalisations**
- > **23 infractions** relevées par procès-verbal

Interpellation – mise à disposition OPJ

- > **7 mises à disposition** à l'Officier de Police Judiciaire
- > Détention stupéfiants
- > Ivresse
- > Infractions routières

Police administrative

- > Dépôt de plainte : 54
- > Référé et/ou procédures administratives : 5
- > Extractions vidéoprotection : 52
- > Chiens dangereux - procédure : 6
- > Animaux divagants - capture : 96
- > Régulation circulation : 85
- > Points école : 200

URBANISME

Le service urbanisme instruit, pour le compte des 10 communes, les demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager). Il conseille les habitants et les élus dans leurs projets.

En 2023, le dépôt dématérialisé des demandes d'urbanisme a été mis en place. 30% des dossiers ont été déposés en ligne.

- > **3998 dossiers** instruits en 2023 (- 10,95 % par rapport à 2022)
- > **202 nouveaux logements** en projet (objectif : 435 par an) dont 10 logements sociaux
- > **3 941 demandes** d'urbanismes traitées
- > **333 demandes** d'urbanismes déposées par mois en moyenne
- > **+ 14 %** des demandes dématérialisées



SYSTÈMES D'INFORMATION ET TRANSITION NUMÉRIQUE

La Direction des Systèmes d'Information et de la Transition Numérique est en charge des systèmes d'information de Terres de Montaignu, du CIAS, des communes membres et de leurs services. Son périmètre d'intervention comprend le **parc matériel informatique et téléphonique, les infrastructures** (télécommunication et réseaux), **les systèmes d'impression et plus de 80 logiciels métiers.**

Depuis 2015, Terres de Montaignu gère également l'informatique dans les écoles publiques du territoire par le financement de matériel (PC, copieurs, vidéoprojecteur interactif), le maintien en condition opérationnelle des matériels et la mise en place d'une politique de sécurité.

Plan numérique des écoles 2021-2026

En 2021, Terres de Montaignu a initié un **plan numérique des écoles 2021-2026**. Celui-ci a pour objectif d'atteindre le socle numérique de base qui doit permettre, par un usage des ressources et des outils mis à disposition, de conduire en classe des activités d'apprentissage et de donner aux élèves des éléments d'une culture numérique.

100 % des écoles publiques du territoire sont concernées par ce plan soit :

- > **12 écoles** et **1 888 élèves** (2022)
- > **82 classes** maternelles et élémentaires

Réalisations 2023 du plan numérique :

- > **62 VPI** (vidéoprojecteurs interactifs VPI) ont été installés prioritairement dans les communes les moins bien dotées. L'objectif au terme du plan est d'atteindre 1 équipement par classe sur le territoire.
- > **27 PC renouvelés** parmi les plus anciens (cycle de renouvellement de 6 ans) ce qui porte à **351** le nombre de PC dans les écoles publiques du territoire.
- > **Déploiement des accès Internet Fibre (FTTH)** dans toutes les écoles publiques, en remplacement des accès ADSL
- > **Toutes les tablettes** (164) ont été livrées en 2022.

Autres réalisations

- > **Poursuite du déploiement de notre fibre noire**

PERSPECTIVES 2024

Plan numérique des écoles 2021-2026 :

- > Renouvellement **92 PC** dans les écoles

Autres projets :

- > **82 projets** identifiés sur 2024 dont :
 - **27 projets** de suivi et conseil pour des chantiers concernant des bâtiments communaux ou intercommunaux,
 - **23 projets** d'évolution des logiciels métiers.

La direction intervient sur **235 sites** répartis sur le territoire.

- > **1003 PC** : 690 portables et 313 fixes (49 renouvelés en 2023)
- > **181 copieurs et imprimantes** multifonctions (Traceur BE renouvelé en 2023)
- > **198 tablettes**
- > **321 téléphones** fixes et **389 téléphones** mobiles
- > **3 645 demandes d'intervention** ouvertes (4 330 en 2023) : dont 2 498 incidents et 1 147 demandes soit **14,4 tickets** par jour ouvré



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le service intercommunal du système d'information géographique collecte, traite et analyse de nombreuses données qui sont de vrais outils d'aide à la décision et permettent d'avoir une vision globale du territoire. Le service permet à chaque commune d'actualiser sa base adresse locale.

En 2023, en lien avec le service planification, le service SIG a estimé la consommation d'espaces sur le territoire ces dernières années. Ce bilan permet notamment de vérifier la cohérence avec les différents documents d'urbanisme en vigueur sur le territoire (PLUi, SCoT, ...).

Cette même année, la base de données des réseaux d'assainissement collectif et d'eaux pluviales a été consolidée en collaboration avec la direction Assainissement. Ce sont notamment les tracés des réseaux de villages qui ont été intégrés afin d'affiner la connaissance du territoire.

En parallèle, le service poursuit le travail avec les communes sur l'adressage et la numérotation.

23 059 adresses certifiées et publiées dans la base adresse nationale en 2023.

PERSPECTIVES 2024

> Intégration du plan de corps de rue simplifié au format photo aérienne dont les prises de vues ont été réalisées en 2022.



FOURRIÈRE ANIMALE

La fourrière animale accueille les chiens et chats errants, en état de divagation sur le territoire de Terres de Montaigu. Ces animaux sont capturés par la police municipale, la gendarmerie, les services techniques, ou le gestionnaire qui sont les seuls habilités à faire entrer un animal en fourrière. Un registre d'entrée et de sortie des animaux est tenu à jour afin d'assurer une traçabilité et un suivi rigoureux. Les frais de prise en charge sont facturés aux propriétaires des animaux identifiés. Le service est assuré en continu, 24h/24 et 7j/7.



TERRES DE
MONTAIGU

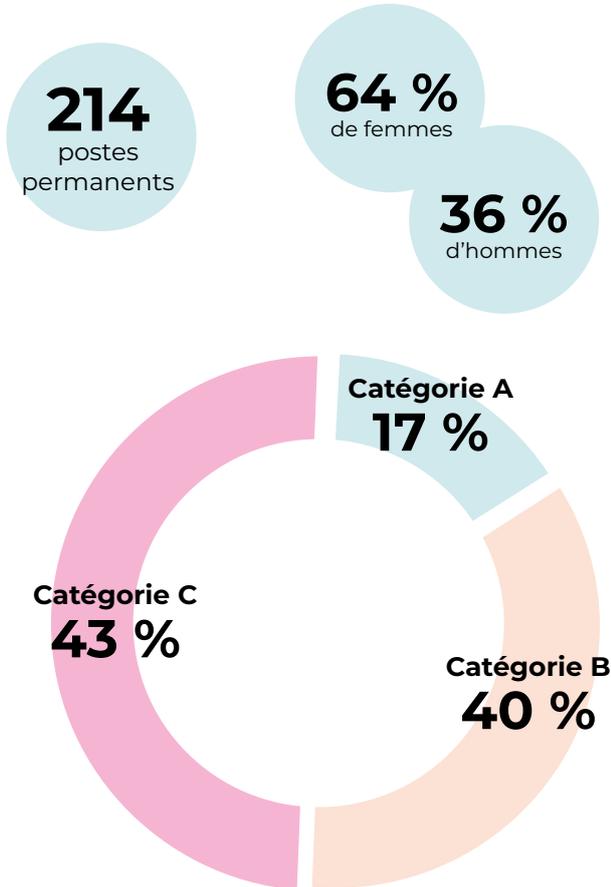
ANNEXES

TERRES DE
MONTAIGU

TERRES DE
MONTAIGU ^[49]

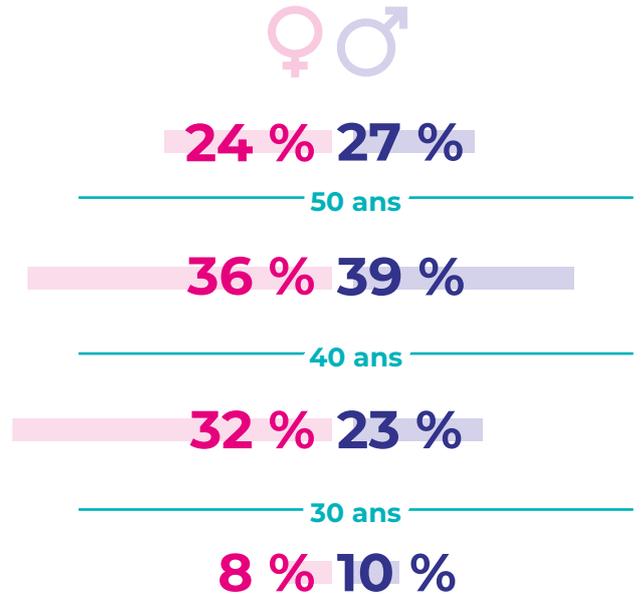
Quelques données chiffrées sur les effectifs

La Communauté d'agglomération*

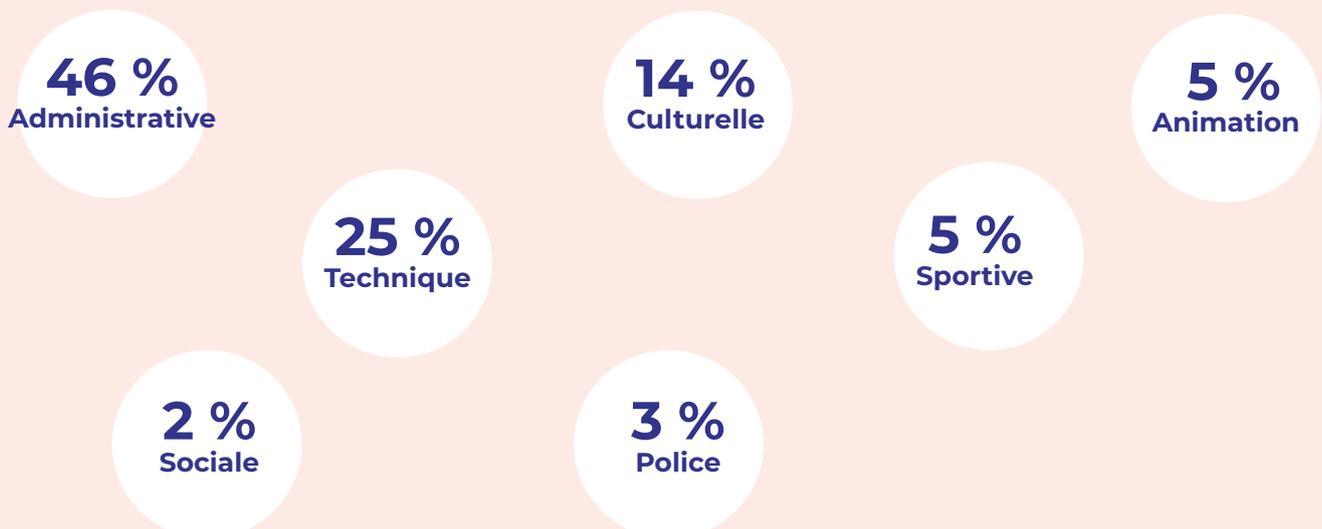


Pyramide des âges

Âge moyen pour les femmes : 42 ans
Âge moyen pour les hommes : 43 ans



Répartition des postes par filière



*Les effectifs du CIAS ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'un rapport d'activité séparé.

NOTES



A series of horizontal dotted lines in a light purple color, spaced evenly down the page, providing a template for writing notes.

Coordonnées des mairies des communes de Terres de Montaigu

LA BERNARDIÈRE

20 rue de la Poste
85610 La Bernardière
02 51 42 15 91
www.labernardiere.fr

LA BRUFFIÈRE

1 place Jeanne d'Arc
85530 La Bruffière
02 51 46 43 10
www.labruffiere.fr

LA BOISSIÈRE-DE-MONTAIGU

3 rue de Cholet
85600 La Boissière-de-Montaigu
02 51 41 61 08
www.boissieredemontaigu.fr

CUGAND

Place Vincent Ansquer
85610 Cugand
02 51 43 70 70
www.cugand.fr

L'HERBERGEMENT

21 place de l'Église
85260 L'Herbergement
02 51 42 81 74
www.lherbergement.fr

MONTAIGU- VENDÉE

Place de l'Hôtel de Ville
85600 Montaigu-Vendée
02 51 09 21 21
www.montaigu-vendee.com

MONTRÉVERD

1 rue de la Mairie - St-André-Treize-Voies
85260 Montréverd
02 51 42 80 65
www.montréverd.fr

SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE

10 rue de la mairie
85660 Saint-Philbert-de-Bouaine
02 51 41 91 17
www.saintphilbertdebouaine.fr

TREIZE-SEPTIERS

16 rue de la Roche Saint-André
85600 Treize-Septiers
02 51 41 72 07
www.treize-septiers.fr

ROCHESERVIÈRE

Place de la Mairie
85620 Rocheservière
02 51 94 90 35
www.rocheserviere.fr

TERRES DE MONTAIGU,

Communauté d'agglomération

Hôtel de l'Intercommunalité
35 avenue Villebois Mareuil
85607 MONTAIGU-VENDÉE Cedex

02 51 46 45 45

www.terresdemontaigu.fr

TERRES DE
MONTAIGU